

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIER.

Étampe. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 20 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Juin 1877.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Paris, etc.) and times for various services.

Bulletin politique.

Étampe, vendredi 10 août.

Au milieu des troubles de notre société, et quand tant d'hommes abjurent leurs convictions politiques pour des places, des honneurs ou de l'argent...

C'est ce que vient de faire un riche industriel, un économiste éminent. M. Menier a donné cent mille francs pour soutenir la cause républicaine...

Le gouvernement veut, en ce moment, moins consulter les électeurs que leur dicter leur réponse: le devoir nous incombe de les mettre à même de la discuter.

Il faut qu'aucun électeur ne puisse ignorer la vérité sur les faits qui ont amené le 16 mai, et sur ceux que le 16 mai a amenés;

Il faut que, jusque dans la commune la plus reculée, on connaisse dans tous ses détails ce grand débat qui s'est terminé à la Chambre par un ordre du jour de dé-

fiance contre le ministère et au Sénat par le vote de dissolution;

Il faut que nous ne laissions point à MM. de Broglie, Fourtoul, Decaze et Brunet le monopole exclusif de répandre à profusion les textes de leurs discours;

Il faut que chacun comprenne que c'est nous, immense majorité républicaine, qui payons les sommes considérables qu'entraîne cette multitude d'affiches, aux dimensions exagérées, dont les hommes du 16 mai couvrent tous les murs; que c'est nous qui faisons les frais de la propagande dirigée contre nous;

Il faut donc que nous répandions à profusion les admirables discours que nos orateurs ont prononcés au Sénat et à la Chambre, les ordres du jour de défiance qui ont été votés, les manifestes, les circulaires, etc.;

Il faut que, sans retard, dans l'esprit de tous la lumière se fasse éclatante;

Il faut enfin que nous aidions les victimes des abus de pouvoir à se faire rendre justice.

363 députés viennent de donner l'exemple de l'énergie. Les citoyens doivent les imiter.

Une dernière considération: n'oublions pas que l'ouverture de l'Exposition universelle approche, et qu'il nous faut à ce moment une sécurité absolue pour cette lutte pacifique de tous les intérêts industriels et commerciaux, lutte si utile au développement de la richesse de la France.

Telles sont, Monsieur, les raisons qui me déterminent à vous adresser ma souscription jointe aux sommes que vous ne tarderez pas à recevoir, j'en suis certain, constituera un fonds puissant de résistance légale pour le maintien des institutions républicaines.

C'est un signe excellent quand de riches industriels, ayant conscience du bien qu'ils peuvent faire, savent comprendre la situation de la France et mettent leur fortune au service des idées républicaines. Et c'est précisément ce qui fait que notre République vivra, car elle a rallié toutes les classes des industriels, des commerçants et des agriculteurs, toute cette classe moyenne qui est le pouvoir modérateur en même temps que la force intelligente et active du pays.

Ne savons-nous pas que c'est la destruction de la classe moyenne qui perdit la société romaine? Les grands ne craignent plus ces plébéiens avec lesquels il fallait autrefois compter, s'abandonnèrent à la licence des mœurs et à un orgueil insensé. Ils entendaient, comme aujourd'hui nos ducs, se réserver les honneurs, en interdisant l'entrée aux hommes nouveaux, aux radicaux de l'époque. Alors les nobles avaient tout pouvoir dans Rome. Mais cet état ne pouvait durer longtemps: Rome avait dû la conquête du monde à la politique libérale de l'ancien sénat; les beaux temps de la liberté avaient été aussi ceux des grandes victoires. Mais quand on vit une aristocratie avide gouverner, admi-

nistrer les provinces, les irriter par ses exactions, on commença à craindre pour la république. Heureusement, alors, apparut Caton qui abassa la noblesse, et fit défendre aux rois de venir à Rome où ils laisseraient toujours quelques vices de leur cour.

Heureusement, aussi, nous avons aujourd'hui pour lutter contre l'aristocratie qui veut gouverner la République pour mieux la renverser, des hommes comme les Thiers, les Grévy, les Pothuau, les Léon Say, les Sénard, les Renault, les 363 et tant d'autres hommes de bien qui sont rien moins que des incendiaires et des communards; nous avons toute la classe moyenne qui aujourd'hui comprend son rôle et sait l'influence qu'elle peut exercer pour le salut des institutions républicaines. Aussi sommes-nous bien assurés que toutes les actions du ministère ne prévaudront point contre elles.

Nous en avons une preuve de plus dans ce qui vient de se passer en notre département, au château de Stors, près de l'Isle-Adam, dans une réunion privée à laquelle était invitée M. Thiers, ainsi que M. Léon Say. Une foule considérable s'était rendue au-devant de M. Thiers, qui a été reçu aux cris répétés de: Vive la République. La voiture de l'illustre libérateur du territoire a été littéralement emplie de couronnes et de bouquets de fleurs. C'était une véritable ovation. Au château, M. Thiers avait à présenter aux électeurs de Pontoise, qui ne veulent plus de députés, le représentant qui leur a été imposé. Il présenta le vénérable et vaillant M. Sénard, l'ancien président de l'Assemblée nationale en 1848. Avec ce langage si clair, si français et si spirituel, l'ancien Président de la République a dit aux électeurs:

Vous avez besoin d'un représentant ferme et constant dans ses opinions libérales. Voici mon ami, M. Sénard. J'ai assisté à sa vie comme il l'a assistée à la mienne. Je l'ai vu à l'Assemblée constituante de 1848; il s'y est conduit avec héroïsme dans des circonstances difficiles et a su inspirer à tout le monde respect et sympathie pour son caractère. Il n'a, d'ailleurs, jamais séparé l'ordre de la liberté. Nous avons quelquefois différencié d'opinion sur la forme de gouvernement qui convenait à la France: je crois, comme M. Sénard, qu'aujourd'hui la République seule est possible, et je l'ai retrouvé tel que je l'avais laissé, républicain modéré. Je suis vieux; c'est à vous, qui êtes presque tous d'une génération plus jeune, qu'il appartient de soutenir cette cause qui nous est commune.

Chaque phrase du discours de M. Thiers était interrompue par des applaudissements. M. Sénard a pris ensuite la parole:

Je ne vous retiendrai pas longtemps, a-t-il dit; je ne

l'oublie, qui est la conséquence d'une longue séparation.

Le sentiment qui entraînait Dubourg vers le Polonais n'était pas aussi purement amical qu'il le disait. Si de son côté l'amitié existait réellement, elle n'était pas basée seulement sur la sympathie et l'estime. Les calculs d'un homme qui place toujours en première ligne son intérêt personnel jouaient dans cette amitié si vite née un rôle évidemment plus complet que le dévouement.

Il s'était dit: — Célestin Varimont possède une jolie fortune; il ne refusera certainement pas de fournir à son meilleur ami le moyen de devenir riche en mettant à sa disposition une somme d'argent. Dans tous les cas, en venant s'installer en France, après avoir vendu ses propriétés en Pologne, toute sa fortune sera convertie en espèces; mais, comme on n'a pas de l'or et de l'argent pour les laisser vieillir improductifs dans un coffre ou dans des sacs, il songera à le placer et à en retirer les plus gros dividendes possibles.

Or, comme Varimont ne se connaît nullement aux affaires, il aura besoin de moi pour le guider, le conseiller. Pourquoi même ne me chargerait-il pas entièrement des mouvements de son capital? Quand de grosses sommes passent dans les mains d'un homme, il est rare qu'il ne lui en reste pas des parcelles entre les doigts. C'est la manière de compter de la plupart de messieurs les intendants. C'est encore, en tout petit, l'anse du panier de la cuisinière. D'ailleurs, du bas en haut de l'échelle sociale, à tous les degrés, il y a des gens rusés et adroits qui trompent les autres. Trompeurs et dupés paraissent fort bien s'entendre; on dirait que ces derniers sont aussi heureux d'être trompés que les autres sont satisfaits de leur adresse. Quoi qu'il en soit, ils ne se font pas entre eux une guerre bien terrible, puisque depuis tant de siècles que les choses marchent ainsi ils n'ont pu encore s'exterminer.

suis pas venu prononcer ici une harangue. Que pourrais-je vous dire qui me recommandât plus que les quelques mots que vient de prononcer M. Thiers? Vous n'avez point oublié dans quelles circonstances M. Thiers a trouvé la France après la guerre. Nous étions épuisés par notre défaite, et nous devions pourtant éteindre les feux d'une insurrection terrible et payer cinq milliards à l'Allemagne! cinq milliards! Lorsque le vainqueur nous a imposé cette écrasante rançon, il doutait que nous pussions la payer. Nous en doutions, hélas! nous-mêmes.

Eh bien! le gouvernement de M. Thiers a inspiré si vite une confiance si grande, que les capitaux ont afflué entre ses mains. Ce n'est pas la France seulement, ni même l'Europe, c'est le monde entier qui a voulu souscrire à notre emprunt, et le total des souscriptions s'est élevé à 41 milliards. (Bravo! Applaudissements prolongés.) Voilà ce que M. Thiers a fait, en quelques mois, du crédit de la France, et appuyé sur ce crédit, il a pu anticiper la libération du territoire. (Très-bien! très-bien! Vive M. Thiers!)

Vous n'avez rien oublié de tout cela. Vous n'ignorez pas non plus par quelle suite de fautes nous avons été précipités presque dans la ruine. C'est à l'empire que nous devons reprocher la dernière invasion, comme les précédentes: voudriez-vous du rétablissement de l'empire? (Non! jamais!) Pourtant, messieurs, le parti impérialiste se dresse devant vous, et non pas celui-là seulement, mais tous les partis qui ont été autrefois maîtres de la France et qui n'ont su que la compromettre. Le gouvernement les patronne tous: par quels moyens? Vous le savez. On se demande en vérité si tout ce que nous voyons est sérieux.

Une voix. — C'est un cauchemar!

Où, un cauchemar; mais combien de temps durera-t-il? Le ministère ne le dit pas, ses journaux ne le disent pas. M. Thiers, à ce sujet, nous dit que le 14 octobre, jour de soutien que jusqu'à ce jour le gouvernement de la France est en syncope. Le gouvernement se compose d'un président et de deux Chambres; mais ces deux Chambres sont ainsi liées que, si l'une est dissoute, l'autre est frappée d'une égale impuissance et ne peut rien non plus. Le Sénat, en ce moment, est suspendu comme la Chambre des députés. Que nous reste-t-il donc? Un président qui nous dit: Moi, je reste et j'irai jusqu'au bout! (Rires.)

En attendant, les ministres et leurs préfets pétrissent la matière électorale. Leurs coups tombent surtout sur les petits, sur les malheureux auxquels on enlève leur gagne-pain par de fausses interprétations de la loi. Non-seulement la raison et le bon sens protestent, mais l'honnêteté. (Oui! oui!) Après avoir ri de la conduite du gouvernement, on en est révolté. Mais le jour du pays viendra. Nous l'attendons avec patience: dans la main de chaque électeur, le fusil de l'émetteur est remplacé par le bulletin de vote. De là vient le calme général, ce calme que le gouvernement serait si heureux de voir troubler. C'est le calme de celui qui doit avoir le dernier mot, car le dernier mot, vous l'aurez, messieurs!

M. Léon Renault, dont la réélection est assurée par une éclatante majorité

Au bout d'un mois, rien ne le retenait plus à Paris, Célestin Varimont se prépara à retourner à Varsovie et annonça son départ à Dubourg, qui feignit d'essuyer furtivement une larme.

Hier, lui dit Varimont, j'ai touché chez le notaire de ma tante une somme de cinquante mille francs en or et en billets de banque. Je ne veux pas emporter cet argent dont je ne saurais que faire à Varsovie; si vous le voulez bien, mon cher Étienne, je vais vous remettre ces cinquante mille francs, vous les placerez sûrement mieux que je ne pourrais le faire moi-même. Vous me rendrez l'argent ou les titres à mon prochain retour à Paris.

Étienne Dubourg donna un reçu au Polonais et emporta les cinquante mille francs.

Le lendemain matin, à la gare de l'Est, une minute avant le départ du train qui allait transporter Varimont en Allemagne, les deux amis s'empressèrent avec effusion, en se jurant une amitié éternelle.

En sortant de la gare, Dubourg dressait la tête avec orgueil. Il y avait de l'audace dans son regard et sur son front, et dans son sourire quelque chose de superbe et de triomphant. Le modeste employé commençait à se transformer.

Il avait sur lui, dans sa poche, tout près de son cœur, trente beaux billets de mille francs, et chez lui, bien cachés dans un tiroir de sa commode, vingt rouleaux d'or. Cinquante mille francs!... c'était pour lui un levier puissant avec lequel il se sentait capable de soulever un monde.

L'or, c'est aujourd'hui la véritable puissance, se disait-il; c'est le colosse moderne. Aujourd'hui encore, je ne suis rien, mais dans quelques jours je puis être ce que je voudrai.

C'était un homme hardi et prompt dans ses décisions. Le plan de ses opérations futures était déjà tracé dans sa

Feuilleton de l'Abcille

DU 11 AOUT 1877.

HISTOIRE

D'UN AVARE, D'UN ENFANT ET D'UN CHIEN.

Avec de semblables idées on comprend que, l'occasion s'offrant à lui, Étienne et Dubourg étaient décidés à imposer silence aux contradictions de sa conscience et à marcher en fermant les yeux sur tous les sentiers faciles.

Oh! après avoir baissé la tête sous les regards moqueurs de ses compatriotes, revenant parmi eux, riche et triomphant, quelle jouissance!...

Mais la volonté, ayant l'audace pour auxiliaire, ne suffit pas toujours pour atteindre le but que poursuivent tous les ambitieux. Si Étienne Dubourg s'était donné la peine de regarder autour de lui, il aurait vu que le travail et l'honnêteté sont et resteront les plus sûrs moyens de parvenir.

Il était à Paris depuis quinze ans, constamment à la recherche de la fortune, qui ne songeait nullement à frapper à sa porte, lorsque le hasard lui fit faire la connaissance de Célestin Varimont. C'était l'homme ou plutôt l'occasion qu'il attendait depuis longtemps.

Célestin Varimont était à Paris pour y recueillir l'héritage que venait de lui laisser une vieille tante, sœur de son père. Étienne Dubourg lui offrit ses services, se

mit entièrement à sa disposition et fit si bien qu'en moins de quinze jours il avait gagné son amitié et obtenu toute sa confiance.

Célestin n'eut rien de caché pour son nouvel ami, il lui raconta sa vie passée et lui fit part de ses projets d'avenir.

Fils d'un officier français qui, pendant les guerres du premier Empire, avait épousé une Polonoise fort riche, il était né en Pologne et demeurait à Varsovie. Hélas! sous l'oppression de la Russie, la Pologne n'était plus une nation. On y trouvait encore du patriotisme, mais, fils d'un Français, il souffrait cruellement de l'humiliation de la pauvre Pologne. Il éprouvait une grande douleur en pensant que ce peuple généreux, autrefois si grand, n'avait plus de destinée, et que, pour lui, il n'y avait plus de bonheur possible après ses libertés détruites.

Il détestait la tyrannie, n'importe sous quelle forme, et, Français par le sang et plus encore par le cœur, il avait pris en haine l'autorité russe. Son intention était de vendre le plus tôt possible tout ce qu'il possédait en Pologne et de venir s'installer définitivement en France, à Paris peut-être, mais en tout cas dans une campagne très-rapprochée de la grande cité.

Il était sur le point de se marier avec une jeune fille de Varsovie, d'une très-ancienne famille Polonoise et orpheline comme lui. Le mariage avait été retardé par son voyage en France. Aussi avait-il hâte de terminer promptement les affaires de la succession, afin d'aller donner son nom à celle qu'il avait choisie pour être la compagne de sa vie.

Étienne approuva tous les projets du Polonais et particulièrement celui qui consistait à venir se fixer en France. De cette façon, ils pourraient se voir souvent, et leur vive amitié, née d'un rapprochement sympathique, n'aurait jamais à redouter l'opposition ou même

rité, a pris également la parole. « Oui, Messieurs, a-t-il dit, le dernier mot sera le vôtre, et votre verdict, quel qu'il soit, devra être accepté de tous. Les difficultés de la situation sont considérables; pour moi, j'ai la confiance que nous en sortirons par les voies légales. Le gouvernement commettra des actes de pression plus ou moins coupables, mais je ne crois pas aux coups d'Etat. On vous interroge, on vous reconnaît donc le droit de répondre et de répondre avec autorité. Qui pourrait prévaloir contre la volonté du pays, lorsque cette volonté se sera solennellement manifestée? »

Ces paroles de M. Renault ont été accueillies avec les mêmes sympathies et le même enthousiasme que celles de M. Sénard.

Le gouvernement de dissolution a voulu aussi se montrer à cette fête. Au moment où les hôtes républicains quittaient le château de Stors, M. Feray recevait un télégramme lui annonçant sa révocation de maire d'Essonnes. M. de Fourtou avait sans doute besoin d'ajouter encore à la popularité d'un homme de bien, d'un éminent industriel, d'un sénateur qui ne veut pas de dissolution, qui tient à conserver la République et assurer au commerce, à l'industrie un peu de sécurité et de stabilité.

La réunion de Stors a été une bonne journée pour la République. Nous souhaitons au Maréchal, dans ses voyages, un accueil semblable à celui qu'a reçu l'ex-président de la République.

Bulletin de la guerre.

Europe. — La jonction des deux armées turques à Tirnova n'est confirmée par aucune dépêche directe, ni même par les journaux turcophiles. Le fait n'en reste pas moins possible, et l'on doit s'attendre à ce qu'il soit annoncé officiellement un jour ou l'autre. Une bataille comme la seconde de Plevna — quelque chose comme Sedan — a des conséquences d'une longue portée. Les Russes n'ont certainement pas eu le temps de recevoir leurs renforts pour une nouvelle attaque, et les deux corps turcs n'ont pas eu celui de franchir la distance qui les sépare.

Une dépêche du *Times*, datée de Choumla, 7 août, dit qu'une bataille près de Rasgrad est imminente. C'est en cet endroit que s'est opérée la jonction des corps d'Ahmed Eyoub Pacha (remplacé aujourd'hui par Réouf Pacha) et de Méhémet Ali, venant de Choumla.

Les deux armées réunies se retranchent près de Rasgrad. On sait, en effet, que les Turcs se distinguent surtout dans la défensive. Les forces d'Eyoub se composent, selon le *Times*, de 48 bataillons d'infanterie, de 15 batteries, de 62 escadrons de cavalerie régulière, de 42 escadrons de cavalerie irrégulière, de 8 escadrons de *zaptiés* (gendarmes), en tout 40,000 hommes. Avec les 60,000 hommes de Méhémet Ali, cela fait environ 100,000 hommes sur le flanc gauche des Russes. Osman Pacha, sur l'aile droite, commande à 60,000 hommes environ.

En outre, voici, paraît-il, Sulciman Pacha qui, après avoir refoulé le général Gourko, franchit derrière lui les montagnes des Balkans avec 43,000 hommes environ. Les trois armées des Russes sont donc attaquées sur le quatrième, en dos, ils ont le Danube. L'espace compris entre les trois armées ottomanes peut être comparé à un cul-de-sac, à une impasse, toute disposée pour consommer un désastre de l'armée russe.

On se demande ce que, dans ces conditions, sont devenues les troupes qui, avec le général Gourko, ont franchi les Balkans. Ont-elles réellement repassé la chaîne, et dans ce cas comment, pressées en flanc et en queue par les forces ennemies, parviendront-elles à rejoindre, sans dommage, le gros de l'armée d'invasion? Si elles n'ont pas franchi les défilés, où sont-elles?

Coupees de leurs communications avec l'armée principale, combien de temps encore pourront-elles se maintenir dans les montagnes, sans vivres ni munitions?

Leur isolement et leur impuissance ont encore d'autres conséquences. Les populations que les Russes ont soulevées en Roumélie et qu'ils venaient délivrer, qui les protégera contre la vengeance des Turcs? Déjà nous entendons parler de représailles horribles; ce sol, arrosé de sang l'année dernière, doit-il être encore le théâtre d'atrocités inouïes?

Il se confirme que la flotte turque a débarqué des troupes à Kustendje pour prendre à revers ce qui reste de troupes du général Zimmermann. En même temps,

tête. La pensée qu'il pouvait se tromper dans ses combinaisons et que des difficultés pouvaient se dresser devant lui ne lui vint même pas. Dans son ardeur belliqueuse, saisi par la fièvre de l'ambition ou la soif de l'or, il ne voyait rien d'impossible, ne prévoyait aucune déception. Il voulait. Sa volonté suffisait pour tout vaincre. Il devait réussir.

On était au commencement du second Empire. Pleine de confiance dans les capacités de l'élite de la nation, dans la sagesse de son administration et de toute-puissance du gouvernement personnel, qui donnait l'espoir de revoir reparaitre les jours radieux du règne du grand roi Louis XIV, la France offrait avec joie ses immenses capitaux au commerce et surtout à l'industrie.

Le grand mouvement industriel des dernières années du règne de Louis-Philippe, qui s'était subitement arrêté après la chute de la maison d'Orléans, recevait une nouvelle impulsion et se répandait partout avec plus de puissance encore.

Le marteau des démolisseurs n'avait pas encore fait crouler les maisons du vieux Paris pour ouvrir à travers la grande capitale du monde civilisé ces boulevards et ces avenues splendides bornés de palais qui seront un jour dans l'histoire le souvenir heureux laissé par une administration intelligente. M. Haussmann n'était à Paris que depuis un an. Il se préparait.

Mais de grandes compagnies se formaient pour l'exploitation des importantes lignes ferrées que le gouvernement concédait avec empressement. De riches mines d'or découvertes depuis peu de temps en Californie aidaient aussi à cette recrudescence d'activité commerciale et industrielle. Des chargements de lingots arrivaient d'Amérique en Europe pour augmenter la fortune publique.

La France en reçut sa bonne part, et la circulation monétaire dans notre pays augmenta de plusieurs cen-

des cuirassés turcs essaient de pénétrer dans le Danube par l'embouchure de Soulina, où — au grand détriment du commerce international — l'état-major russe a coulé des barques chargées de pierres.

Un combat important a eu lieu à Toulcha, entre sept canonnières russes et deux cuirassés turcs. L'engagement a duré plusieurs heures; une canonnière russe a été coulée, une autre s'est échouée. Les Russes ont alors essayé de lancer des torpilles, mais les Turcs les en ont empêchés. Deux bateaux-torpilles turcs ont été coulés.

On sait que l'insurrection avait relevé la tête, dans ces derniers jours, en Bosnie, sous la direction du colonel Despotowitch, dont le nom est connu depuis la guerre russo-serbe. Une bataille vient d'avoir lieu entre les Turcs et les insurgés. Ces derniers ont été repoussés en deça de la frontière autrichienne, près de Zernipolok. Despotowitch a été arrêté et interné.

Le 16 mai et les bêtes à cornes.

Le *Bulletin des Communes* fait ce qu'il peut pour défendre le ministère du 16 mai. Malheureusement les arguments n'abondent pas, et il faut les prendre où on les trouve. Aujourd'hui, c'est le tour de l'argument des bêtes à cornes.

Voici ce que nous lisons dans le *Bulletin des Communes*, à la Revue des halles et marchés :

« Sur les 3,225 bœufs mis en vente au marché de La Villette, il y avait 800 bœufs étrangers. Les expéditeurs qui d'habitude dirigent leurs envois sur la place de Londres sont satisfaits de leur vente et reviennent. »

« De pareils faits parlent d'eux-mêmes et répondent aux attaques des hommes de parti s'évertuant à dire que depuis le 16 mai les affaires ne vont pas. Il est facile de les confondre avec des chiffres. Pourquoi les cours se sont-ils élevés depuis six semaines, de façon à contenir non-seulement nos engraisseurs de France, mais aussi les expéditeurs étrangers? »

« Ainsi les envois de l'étranger formaient le quart du marché en bœufs et les deux tiers en moutons, et tous les expéditeurs français, italiens, allemands, hongrois, valaques, hollandais, s'en sont retournés contents. Ils ne demandent qu'une chose, c'est que cela dure; et comme ils savent bien que cette prospérité ne peut être conservée qu'avec le Maréchal, ils recommandent à tous les travailleurs de le soutenir contre les agitateurs et les aventuriers. »

Pour faire connaître l'opinion des peuples voisins sur « l'acte réparateur du 16 mai », nous avons cité des extraits nombreux de journaux étrangers et il s'est trouvé que la presse européenne condamnait unanimement la politique de ces providences au petit pied qui s'appellent de Broglie, Brunet, Fourtou. Le *Bulletin des Communes* nous oppose victorieusement les huit cents bœufs et les quelques milliers de moutons que les éleveurs italiens, allemands, hongrois, valaques, hollandais ont expédié au dernier marché de La Villette. Nous n'avions pas prévu cette invasion. Si les bœufs et les moutons de la Valachie, de la Hongrie, de l'Allemagne, de la Hollande, entrent dans la ligue des fonctionnaires du 16 mai, contre les candidats républicains, les 363 n'ont en vérité qu'à se bien tenir. Heureusement encore que ces nouvelles et intéressantes recortes de l'ordre moral n'ont pas droit de vote en France!

(Bien public.)

L'appel des réservistes.

Le *Journal Officiel* publie la nouvelle de l'appel des réservistes de la classe 1870, du 20 août au 10 septembre. On en trouvera plus loin les détails.

Cette décision aurait été prise par le général Berthaut, après avis du conseil des ministres. On remarquera que ces deux dates ne sont distantes l'une de l'autre que de dix jours.

Il avait demandé les années précédentes. Cette décision semblerait faire croire que la date des élections générales ne saurait être reculée jusqu'à la date annoncée du 14 octobre, et que le gouvernement se conformera à l'esprit de la loi électorale, d'après laquelle les électeurs devraient être convoqués dès la fin de septembre.

Les procès de presse dans Seine-et-Oise.

Notre département paraît appelé à occuper un rang distingué sur la liste de ceux dont les journaux républicains sont l'objet de poursuites de la part des parquets de la République.

Nous avons rendu compte de la triple condamnation à la prison et à l'amende qui a frappé, jeudi dernier, notre confrère l'*Impartial*, de Saint-Germain; aujourd'hui, nous avons à signaler la double poursuite intentée à l'*Union libérale et démocratique*, qui se publie à Versailles. Notre confrère est assigné pour jeudi 9 courant, sous la prévention d'outrages à l'égard de M. le Préfet de Seine-et-Oise (n° du 26 juillet), et aussi comme prévenu du délit d'offense envers la personne du Président de la République (n° du 29 juillet).

Il ne nous appartient pas d'examiner ici les articles incriminés dans lesquels notre confrère déclare « avoir

taines de millions. On eut de l'or pour payer les armées d'ouvriers, charpentiers, terrassiers, maçons, etc., qui nivelèrent les vallées, perçèrent les montagnes, desséchaient les marais et jetaient sur les rivières et les fleuves ces ponts admirables dont quelques-uns sont considérés comme des merveilles; tout cela pour permettre à la vapeur de franchir l'espace et de rapprocher les distances.

C'est à la Bourse de Paris et à celle de Londres qu'arrivaient les nombreux capitaux qui mettaient leur confiance dans le succès de toutes les grandes affaires industrielles. On citait quelques hommes adroits ou heureux qui étaient devenus millionnaires en une année. On ne parlait pas de ceux que l'agio avait ruinés. L'homme qui tombe est oublié le lendemain de sa chute. C'est toujours du côté de l'étoile qui brille qu'on tourne les yeux.

Paris devenait plus que jamais la ville universelle; sa population augmentait dans des proportions extraordinaires, les logements manquaient pour l'habiter. Alors, en attendant qu'on abâtisse ses anciens murs pour élever à vingt au lieu de douze le nombre de ses arrondissements, des villages nouveaux de la banlieue devenaient des villes, et au milieu de plaines stériles et nues, des villages nouveaux sortaient du sol comme par le pouvoir d'une baguette de fée. La spéculation sur les terrains commençait, et tel particulier qui achetait à cette époque un terrain le revendait peu de temps après en retrouvant cinq fois, dix fois, vingt fois son premier capital. Ce genre de spéculation a produit à Paris bon nombre de millionnaires.

Etienne Dubourg connaissait plusieurs spéculateurs dans toutes les catégories, et il se sentait irrésistiblement entraîné vers eux. Toutefois, les jeux de bourse avaient ses préférences. L'agiotage convenait à son tempérament. Il voulait arriver vite et préférait des résultats

la conviction de n'être pas sorti des limites de la discussion permise, mais il nous a paru utile de faire suivre l'annonce des poursuites dont l'*Union libérale* est l'objet des considérations suivantes empruntées à deux journaux peu suspects de sympathie à l'égard des républicains, le *Soleil* et le *Constitutionnel*, tous deux fervents admirateurs de l'évolution politique du 46 mai :

Il est difficile d'admettre, dit le *Soleil*, que tant de procès, de poursuites, aient pour résultat d'émousser les électeurs radicaux, de rallier aux candidats du gouvernement les électeurs hésitants, et de stimuler les électeurs indifférents. On doit plutôt craindre que tout le bruit qui se fait en province autour de ces incidents locaux n'ait pour conséquence d'aliéner au parti conservateur quelques esprits modérés, qui sont des soutiens décidés de l'ordre social et de la paix publique, mais dont une politique à outrance choque le libéralisme.

Le *Constitutionnel* n'est pas moins net que son confrère en coalition.

« Les épreuves du journalisme se renouvellent plus intenses que jamais et d'autant plus cruelles que nulle lumière n'éclaire plus notre route semée d'écueils imprévus. »

« On ne sait plus à quoi s'en tenir, à quelle règle s'attacher; et terrible est l'embarras des hommes qui, en ce temps de douloureuse obscurité, tiennent une plume indépendante! Ils font des articles qui, ne blessant aucune loi, ne manquant à aucune bienséance générale, ne sont l'objet d'aucune sévérité du parquet. On a donc lieu de les présumer innocents; ces articles circulent à Paris, s'y débattent, s'y étalent en montre dans les kiosques et chez les libraires. »

« Ne serait-on point porté à concevoir la bien légitime pensée que ces articles, purs, respectés, tolérés, si vous aimez mieux, impunis, à Paris, pourraient sans encombre et sans heurt faire tranquillement leur tour de France. »

« Ils arrivent facilement et avec une étonnante liberté jusqu'aux portes de Paris, jusqu'au mur d'enceinte; la commence la *via dolorosa*. »

Ici, malgré l'autorité de la feuille que nous citons, nous ne voulons pas courir le risque de reproduire sa vigoureuse appréciation.

Le tableau est complet et ne manque pas d'exactitude. Mais n'est-ce point un fait curieux et bien digne d'attention que les journaux de nos adversaires ne parlent jamais ni si bien, ni si juste que quand ils sont amenés par la force des circonstances à critiquer la politique et les agissements d'un ministère, qu'ils se donnent l'ingrate mission de défendre.

(Libéral de Seine-et-Oise.)

— La demande en 10,000 fr. de dommages-intérêts formée par M. Menier, ancien député, contre MM. Bardy de Fourtou, ministre de l'intérieur, Dalloz, éditeur du *Bulletin officiel des Communes*, et Pougin, imprimeur, est venue mercredi devant la première chambre du tribunal civil de Versailles, présidée par M. Luzier-Lamothe, juge doyen.

M. de Froidefond des Farges, procureur de la République, a soutenu le déclaratoire soulevé par M. le Préfet de Seine-et-Oise, lequel déclaratoire tend à ce que le tribunal civil se déclare incompétent, parce que l'article que M. Menier prétend diffamatoire pour lui et les 363 anciens députés qui ont signé le manifeste des gauches, a été inséré dans le *Bulletin officiel des Communes*. Or, ce bulletin est publié sous la direction de M. le Ministre de l'intérieur, et M. le Procureur de la République a soutenu qu'une pareille publication étant essentiellement administrative ne pouvait être appréciée par la juridiction civile.

M. Cléry, avocat, membre du Conseil de l'Ordre de Paris, s'est présenté pour M. Menier, et, dans une plaidoirie pleine de vigueur et de fermeté, après avoir donné lecture de l'article dont se plaint son client et avoir apprécié cet article de la façon la plus sévère, il a conclu au rejet du déclaratoire.

Des répliques ont eu lieu et le tribunal a remis au jeudi 16 août le prononcé de son jugement.

(L'Union libérale.)

— La chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'assises de Seine-et-Oise qui, à la date du 12 juillet, a condamné à la peine capitale le nommé Joseph Haas, âgé de dix-neuf ans, pour avoir frappé d'un coup de poing, dans une promenade des détenus dans le préau de la maison centrale de Poissy, le gardien Millet, qui tomba sur le sol sans proférer un cri.

Le motif de cette cassation se trouve dans le fait que, par suite d'une surcharge dans l'énoncé du procès-verbal de la question principale, le mot *majorité* se trouvait défiguré en *margorité*.

La cause et l'accusé sont renvoyés devant une autre cour d'assises.

Le candidat officiel dans l'arrondissement d'Etampes.

L'organe officieux du comité départemental conservateur, le *Courrier de Versailles*, se dit en mesure de nous faire connaître les noms des candidats désignés par les groupes conservateurs.

Pour l'arrondissement d'Etampes, le candidat opposé

immédiats bons ou mauvais à des probabilités ou à des promesses aléatoires.

Son premier soin fut de se faire habiller chez un des tailleurs en renom du moment, et quelques jours plus tard il se montra sur l'asphalte des boulevards le lorgnon à l'œil, un diamant sur le nœud de sa cravate bleue et vêtu suivant toutes les exigences de la mode au goût du jour.

Le commis était devenu gandin.

Il trouva facilement un de ces spéculateurs hardis, en train de devenir millionnaire, qui voulut bien consentir à le piloter et même à l'associer à ses opérations aventureuses.

Les cinquante mille francs du Polonais furent résolument hasardés sur une simple perspective de hausse. Au jour de la liquidation, une baisse pouvait se produire : c'était la ruine complète, le dépôt confié anéanti. Si le cœur d'Etienne Dubourg battit pendant les jours d'attente et en présence de chaque oscillation de la valeur en cause, ce fut moins par crainte de perdre l'argent d'autrui que de voir sa première tentative de fortune manquée.

Heureusement, la hausse arriva, une hausse complète, superbe, inespérée, conséquence d'une victoire de l'armée française en Crimée.

Encouragé par le succès, Dubourg lança son esquif en pleine mer, au milieu de la houle et des bourrasques, se faisant comme un plaisir de délier les vagues et les coups de tonnerre. Il joua successivement avec toutes les valeurs financières et industrielles. Le succès ne donna pas toujours raison à ses calculs; il eut des alternatives de gains et de pertes, mais il se rassurait en présence de ses comptes qui lui montraient son capital grossissant toujours. Un matin, il se dit :

— Lorsque j'aurai quatre cent mille francs, je m'arrêterai.

à M. Charpentier est M. Goupy, son concurrent aux dernières élections. Le *Figaro* a également annoncé la candidature de M. Goupy.

Le comité conservateur est beaucoup plus avancé que nous, car nous ne savons qu'une chose, c'est que M. Goupy est toujours malade, et que sa candidature est au moins aussi malade que lui.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 8 Août 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— TOUTAIN Héloïse-Joséphine, 30 ans, femme de Napoléon Bécasse, domestique à Mondésir, commune de Guillaumont; 4 mois de prison et aux dépens, pour vol.

— BOIZARD Sulpice-Albert, 23 ans, domestique de ferme à Nangeville (Loiret); 13 mois de prison et aux dépens, pour vol.

— PILLAS Marie-Félicie, 48 ans, cultivatrice à Monttereau, commune de Méréville; prévenue d'avoir mis en vente du lait qu'elle savait être falsifié, renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.

— COCHETEAU Honoré-Désiré, 49 ans, cultivateur à Saint-Hilaire; prévenu de dévastation de récoltes, renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.

JUGEMENT PAR DÉFAUT.

— BIDOCHON Ernest-Ovide, 50 ans, journalier à Etampes; 15 jours de prison, 16 fr. d'amende et aux dépens, pour ivresse manifeste sur la voie publique étant en état de récidive.

* * Un enterrement civil, le premier sans doute que nous sachions, a eu lieu mardi matin, à Etampes.

Cant personnes environ ont accompagné le corps du citoyen Bougault, dont l'inhumation s'est faite sans bruit dans le cimetière Saint-Gilles.

* * Lundi dernier, entre neuf et dix heures du soir, le nommé Jules Puis, ouvrier lampiste, rentrant chez lui rue Saint-Martin, a été renversé sous les pieds du cheval d'une voiture de laiterie, qui se rendait au grand trot à la gare pour y déposer son chargement. Ce malheureux ouvrier a eu la jambe fracturée au-dessous du genou, un trou à l'occiput et une contusion au sein droit. On l'a aussitôt transporté à son domicile, voisin du lieu de l'accident, et il y reçoit en ce moment les soins de M. le docteur Pasturaud. — Procès-verbal a été dressé contre le voiturier délinquant.

* * Le 8 août courant, vers six heures du matin, le garde-chasse de M. le comte de Saint-Périer se trouvait au hameau de Saint-Michel, commune d'Etampes, avec sa meute qui l'accompagnait, quand tout à coup arriva du côté d'Étréchy un grand chien de chasse noir qui sauta sur la meute. Le garde-chasse, présumant que cet animal était malade, se mit à le poursuivre depuis la route

jusqu'à travers Etampes. En appelant à lui des personnes munies de fusils. Le chien traversa la rue de la Cordonnerie et gagna les bois de Bonvilliers, où des chasseurs qui s'étaient mis à sa poursuite le perdirent de vue. Dans sa course, quatre chiens avaient été mordus; ils furent abattus sur le champ.

On se croyait bien débarrassé de ce dangereux animal, mais, vers quatre heures et demie du soir, on le vit reparaitre dans le faubourg Saint Pierre. M. Alfred Lavigne, armé de son fusil, le poursuivit jusque dans la rue Saint-Martin sans pouvoir l'atteindre. L'agent de police Godard, qui avait le signalement de ce chien, et qui, heureusement, se trouvait en surveillance dans cette rue, l'aperçut et donna l'éveil. Les sieurs Marchon, boucher, Chanon, boulanger, et Charpentier, meunier, arrivèrent bientôt avec leurs fusils, et le chien fut tué à la grande satisfaction de tous. Dans cette seconde traversée, cet animal avait mordu sept chiens, qui, grâce à la prompt intervention de la police, ont tous été immédiatement abattus. On est heureux de pouvoir constater qu'aucune personne n'a été mordue. M. Lemaître, vétérinaire de l'arrondissement a été requis pour procéder à l'autopsie, et il a conclu dans son rapport que l'animal présentait tous les symptômes de la rage.

Il ne voulait pas imiter une infinité de joueurs qu'il connaissait ou qu'il avait connus, insatiables vautours, qui, après avoir tenu un moment le haut du pavé, étaient retombés dans la boue du ruisseau, les bottines trouées, pour n'avoir pas su s'arrêter à temps.

Il était convaincu que l'argent facilement gagné doit se perdre non moins facilement. Et, comme une épée de Damoclès le menaçait, il avait toujours présent à l'esprit ce dicton populaire :

« Ce qui vient de la flûte retourne au tambour. »

Cela le rendait prudent, le mettait en garde contre la passion du jeu et le préservait du vertige du succès.

EMILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro.)

— Chez un malade qui attend avec anxiété, des médecins discutent la maladie dont il est atteint. Peu à peu la discussion s'échauffe.

— Je vous affirme, moi, que c'est la fièvre typhoïde.

— Jamais de la vie!

— Jamais! vous verrez à l'autopsie.

Brrrrrr...

— On demandait à une dame dont le fils vient d'avoir un prix à son collège, en quelle classe est le petit bonhomme.

— Il est dans la division alimentaire, répond-elle.

— Dans la division alimentaire? Alors il a obtenu un prix de haricot.

Un passant.

COLLÈGE D'ETAMPES.

Lundi dernier, à une heure de l'après-midi, a eu lieu, dans la cour du Collège, la distribution des prix aux élèves de l'établissement. Le soleil souriait à cette fête de famille, et, s'il était un peu chaud, personne n'a pu s'en plaindre. Il a permis aux dames de se parer de leurs plus fraîches toilettes; la tente était parfaitement décorée, d'ailleurs, et cet ensemble brillant présentait un coup-d'œil des plus charmants.

Le fauteuil était occupé par M. Brunard, maire de la ville. Ont pris place à ses côtés MM. le vice-président du Conseil général, le curé de Notre-Dame, le président du Tribunal, Delanoue, juge honoraire, Bidault, juge de paix, les adjoints au maire, plusieurs membres du Conseil municipal, le curé de St-Basile, les vicaires des diverses paroisses, quelques ecclésiastiques des environs, le Receveur de l'Enregistrement, l'inspecteur primaire et le personnel du Collège.

Les discours d'usage, que nous publions plus loin, ont été prononcés par l'un des professeurs de mathématiques, M. Théron, qui a suivi les progrès de l'astronomie à travers les âges. Le sujet difficile à traiter à cause de son étendue, a été admirablement compris de l'orateur, qui a su intéresser l'auditoire, en évitant les détails techniques, et en entrant dans les considérations philosophiques que tous ont pu facilement apprécier.

Après ce discours vivement applaudi, M. le Maire a pris la parole, et avec l'autorité qui s'attache à son caractère, il a fait comprendre aux élèves qu'une bonne part de leurs succès revient aux maîtres qui les dirigent. Ces paroles des plus bienveillantes pour le corps enseignant du Collège, montrent combien l'administration municipale s'occupe de cet établissement dont la prospérité tient à sa sollicitude tout à la fois, et à l'intelligente et habile direction du Principal.

Après cette allocution, les prix ont été proclamés par M. Favier.

La Fanfare municipale, qui avait bien voulu prêter son concours à cette cérémonie, a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Nous l'en remercions bien sincèrement, ainsi que son excellent chef, M. Delisle.

Discours de M. Théron.

Jeunes élèves,

Permettez-moi de retarder de quelques instants l'heure de vos triomphes pour vous donner un aperçu rapide de cette science éternelle dans le livre de la nature, livre admirable où l'homme a puisé le principe de toutes ses connaissances. Je veux parler de l'astronomie dont nous suivrons la marche à travers les siècles.

C'est dans les annales de l'empire du Milieu que nous découvrons les premières observations astronomiques dignes de ce nom. Les Chinois connaissaient la marche du soleil dans le ciel et notaient soigneusement tous les phénomènes célestes. Mais tout cela était fait avec les instruments les plus primitifs et les notions de calcul les plus élémentaires. Si nous voulons trouver quelque rigueur dans les observations, il nous faut franchir d'immenses espaces et venir entre les rives de l'Euphrate et du Tigre.

Là s'étalent les vastes plaines de la Chaldée, exposées à un soleil ardent. Ses habitants, qui choisissent la nuit pour voyager et mener paître leurs troupeaux, vivant sous un ciel ouvert de toutes parts, durent se livrer de bonne heure à l'observation des astres. C'est à eux que remontent les premières prédictions des éclipses. Une longue série d'observations leur avait appris que, tous les dix-huit ans, aux mêmes jours de l'année, ces phénomènes se reproduisent dans le même ordre et dans les mêmes conditions de grandeur.

La prédiction des éclipses par les savants ne manqua pas de faire croire à la multitude que les destinées humaines pouvaient se lire dans le ciel. Loin de s'opposer à cette funeste tendance de l'homme à se regarder comme le centre de l'univers, et à se persuader que ses moindres actions sont soumises à l'influence des astres, les prêtres chaldéens s'abandonnèrent les premiers à ce courant qui devait les changer en astrologues et en devins. Ils fondèrent sur elle les superstitions dont ils étaient les ministres; la crédulité et la vanité se donnaient la main.

Nous avons très-peu de renseignements certains sur l'astronomie des Egyptiens. Ce peuple vivait chez lui et n'avait avec ses voisins que fort peu de relations. La fertilité prodigieuse que le Nil apportait à cette contrée par ses débordements périodiques, permettait à ses habitants de se suffire à eux-mêmes, et de se passer de tout commerce avec les nations étrangères, réputées toutes barbares ou ennemies.

Les Egyptiens avaient remarqué qu'au moment où débordait le Nil, une brillante étoile, Sirius, précédait de quelques instants seulement le lever du soleil. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que tous les quatre ans, le lever de Sirius était en retard d'un jour sur le jour prédit. Or, pour eux, il était très-important, à cause des soins qu'ils donnaient à l'agriculture, de connaître l'époque exacte à laquelle le fleuve sortait de son lit. C'est ainsi que l'année dut avoir trois cent soixante-cinq jours un quart au lieu de trois cent soixante-cinq jours.

Les désignations des jours de la semaine paraissent venir des Egyptiens. C'est chez eux que, longtemps après, les Grecs allèrent puiser les principes de leurs connaissances astronomiques. Thalès fut en quelque sorte leur disciple. Six siècles avant notre ère, il trouva de la réputation dans la prédiction d'une éclipse. Il fut le fondateur de l'école ionienne, d'où est sorti Anaxagore, un grand penseur. La chute d'un aéroliithe lui fit supposer que les corps célestes sont formés de matière pesante comme la terre: la lune devait, selon lui, être semblable à notre globe, avoir aussi ses vallées et ses montagnes. A l'objection qu'on lui faisait que si les astres étaient pesants ils tomberaient, Anaxagore répondit que leur mouvement circulaire les empêchait de tomber.

Il ne plut pas aux Athéniens de voir les phénomènes célestes assujettis à des lois immuables, et l'influence des dieux anéantie; le savant n'échappa à une perte certaine qu'en fuyant sa patrie.

Pythagore lui-même, qui a donné son nom à une école si justement renommée, fut également le disciple et l'ami de Thalès. C'est en Italie qu'il alla porter son enseignement. Ses disciples admettaient que le soleil, la lune et les planètes se meuvent autour de la terre d'Orient en Orient, et que c'est la terre qui, en tournant sur elle-même, nous donne la nuit et le jour. Philolaüs, dit-on, soutenait que les mouvements célestes sont produits par une illusion de l'œil, et que le soleil est immobile au centre du monde. Cet éclair de vérité devait être bientôt enveloppé de ténèbres. Ce n'est que vingt-cinq siècles plus tard que la science fut assez forte pour permettre à l'homme de lutter contre les illusions de ses sens.

Un des premiers résultats des études astronomiques est de fixer la durée de l'année. Les Grecs, comme les Egyptiens, lui donnaient trois cent soixante-cinq jours un quart; mais la division en mois était toujours réglée par les mouvements de la lune: il y avait des mois de trente jours alternant avec des mois de vingt-neuf jours. Ces mois rappelaient, par leurs noms, quelque coutume ou quelque événement mémorable. De plus, pour que l'année se composât des quatre saisons marquées par le soleil, Méton établit que sur dix-neuf années, deux devaient avoir douze mois et les sept autres treize mois. De cette manière, on n'avait pas à craindre que la fête d'Apollon, par exemple, qui se célébrait au commencement de l'automne, et pendant laquelle on ne mangeait que des fèves cuites, tombât à l'époque des semailles.

Nous arrivons à une de ces tristes époques où les vicissitudes des empires semblent devoir arrêter la marche ascendante de l'humanité. Les soldats d'Alexandre chassèrent la science d'Athènes. Alors fut fondée l'école célèbre d'Alexandrie, qui devait donner à l'astronomie Hipparque et Ptolémée.

Voulant se rendre compte par lui-même de la valeur des observations faites jusqu'à lui, Hipparque entreprit une révision complète de la science.

Ce n'était pas le vain désir de critiquer les travaux de ses devanciers qui le poussait à tout recommencer: les hommes de génie n'ont pas en général de ces mesquines idées; il voulait seulement être utile à la science.

Aussi lui devons-nous la découverte de la précession des équinoxes. Ce phénomène donne à l'année une durée un peu moindre que trois cent soixante-cinq jours un quart; si on l'avait ignoré les saisons seraient aujourd'hui avancées d'un mois. Nous lui devons encore un catalogue des étoiles qui nous a permis, par sa comparaison avec ceux de nos jours, de constater que depuis deux mille ans les étoiles conservent les mêmes positions les unes par rapport aux autres. Et enfin, parmi bien d'autres travaux, on peut citer ceux par lesquels il est arrivé à reconnaître que les saisons astronomiques ne sont pas d'égal durée. Il laissa à ses successeurs le soin de rectifier ses théories par de nouvelles observations, et d'établir celles qui manquaient encore.

Après Hipparque l'astronomie sembla rester stationnaire. Ce n'est que trois siècles plus tard que Ptolémée lui donna un nouvel essor. Réunissant les matériaux que lui avaient légués ses devanciers, il se proposa d'en former un système complet d'astronomie. Malheureusement il prit pour guide le sens commun et il admit comme évident: que la terre était immobile au centre du monde; que le mouvement uniforme et circulaire, étant le plus parfait, devait être celui des astres. Encore une fois la science s'abandonna à l'illusion des sens. Pour expliquer les inégalités découvertes dans les mouvements célestes, il fit décrire aux planètes et au soleil lui-même des cercles, dont la terre n'occupait pas le centre. Malgré toute son habileté, il ne put représenter les mouvements de la lune avec exactitude. Quoi qu'il en soit, son système était très-ingénieux et avait le mérite d'introduire le calcul dans une science qui n'avait été jusque-là soumise qu'au seul contrôle de l'imagination.

Après Ptolémée, l'école d'Alexandrie vécut cinq siècles, mais ne fit pas faire un pas à l'astronomie. La République romaine, trop soucieuse de maintenir sa suprématie sur le monde, n'accordait ses faveurs qu'à la vertu guerrière et à l'éloquence du tribun; elle négligeait la science comme un ornement inutile, pour ne s'occuper que de conquêtes. Mais bientôt, ses querelles intestines la divisèrent et elle n'eut plus assez de force pour garder sa liberté. C'est alors qu'on vit se déchaîner sur le monde ces hordes innombrables de barbares qui semaient partout la terreur. La tempête fut terrible et la civilisation faillit y périr. Heureusement pour la science il se trouva un peuple, les Arabes, qui prirent en main le dépôt des connaissances acquises et lui firent traverser ces temps malheureux où la force régnait sans partage.

A partir du XIII^e siècle l'Europe semble sortir d'une longue léthargie; mais ce n'est qu'au XVI^e qu'elle retrouve le vrai chemin de la science.

L'imprimerie commença à se répandre. Les Grecs chassés de Constantinople apportèrent avec eux dans l'Occident les trésors de l'antiquité. Partout reprenait la vie; c'était une renaissance.

L'astronomie, comme toutes les autres sciences, allait s'élever par des progrès rapides et continus à la hauteur où nous la voyons. C'est Copernic qui la guida dans ses premiers pas. En substituant la réalité à l'illusion il fit évanouir toutes les théories fantastiques admises jusqu'à lui. « Nous ne rougirions pas, dit-il, de déclarer que l'orbite de la lune et le centre de la terre font leur révolution annuelle autour du soleil, centre du monde, en compagnie des autres planètes. »

C'était cette grande vérité qui excitait les rires des contemporains. On ne voulait pas abandonner le système de Ptolémée qui, cependant, se compliquait de jour en jour. On voulait que l'homme fût le centre de l'univers et on l'emprisonnait sur un globe de quelques lieues de tour.

Tycho-Brahé lui-même ne voulait pas rompre complètement avec la tradition: il imagina un système mixte. D'après lui, le soleil était le centre des mouvements des planètes qu'il entraînait dans sa course annuelle autour de la terre. C'était cependant un observateur extrêmement habile, et, mieux que tout autre, il aurait pu s'apercevoir de l'inexactitude de ses hypothèses, s'il avait voulu secouer le joug de la science officielle. Le premier il put tenir compte, dans une certaine mesure, de la déviation que l'air fait éprouver aux rayons de lumière qui nous viennent des astres. Il perfectionna les instruments alors en usage et en construisit de meilleurs. Comme Hipparque, il dressa un catalogue des étoiles; mais au lieu de prendre pour terme de comparaison la lune, dont les mouvements étaient toujours rebelles au calcul, il prit Vénus qui se déplace plus lentement. Comme premier résultat il constata un petit changement dans l'inclinaison du plan de l'écliptique sur celui de l'équateur. D'ailleurs à mesure que les méthodes d'investigation se perfectionnaient, on voyait croître le nombre des écarts entre les résultats fournis par le calcul et ceux que donnait l'observation.

Aussi Galilée, convaincu que des systèmes aussi compliqués ne pouvaient pas être l'expression réelle des phénomènes naturels, adopta sans aucune réserve les idées de Copernic, et contribua par ses travaux et par son éloquence à les propager dans le monde. Il avait à son service une grande puissance de conception et le don de la persuasion. Aucun phénomène naturel ne frappait ses yeux qu'il n'essayât d'en trouver les lois. C'est ainsi que le balancement d'une lampe dans la cathédrale de Pise lui fit découvrir que les oscillations d'un pendule sont toutes de même durée. Vers cette même époque, Galilée apprit qu'au moyen de verres bombés, ou fabriquait, en Hollande, des instruments qui grossissaient les objets et les rapprochaient de l'œil.

Il se fit aussitôt à l'œuvre, et, dans une nuit, il devina le procédé employé. Quelque temps après il parvint à construire une lunette à travers laquelle il voyait les objets mille fois plus gros qu'à la simple vue. Son premier soin fut de la diriger vers le ciel, en commençant par la lune. Il y vit des montagnes dont il put mesurer les hauteurs. Bientôt après il découvrait une multitude d'étoiles nouvelles. Enfin son attention s'étant portée sur Jupiter il observa, avec un grand étonnement, quatre petits corps qui tournaient autour de cette planète. Il ne put s'empêcher de comparer Jupiter à la terre et ses quatre satellites à notre lune.

Enfin la rotation du soleil sur lui-même, constatée par le déplacement de ses taches; le mouvement de Vénus autour du soleil, déduit de l'étude des phases que présente cette planète, furent pour Galilée une démonstration éclatante des idées émises par Copernic. La terre devait tourner. La vérité avait enfin germé et ses racines étaient cette fois assez vigoureuses pour résister à toutes les tempêtes.

Pendant que Galilée, en Italie, démontrait le mouvement des planètes autour du soleil, Képler, en Allemagne, dévoilait les lois de ces mouvements.

A voir cet enfant chétif, délaissé de son père et de sa mère et élevé par les soins de sa sœur, on ne pouvait pas se douter qu'il arracherait aux cieux l'expression de leur harmonie.

Cependant son intelligence était vive: à l'âge de vingt-trois ans il était professeur de mathématiques à Gratz. Chassé de cette ville, avec tous les protestants, il accepta l'hospitalité que lui offrit Tycho-Brahé et l'aïda dans ses travaux. A partir de ce moment la fortune sembla lui sourire. L'empereur Rodolphe II le nomma son astronome avec un beau traitement.

« La soleil est brillante, écrivait Képler, mais les caisses sont vides, je perds mon temps à la porte du trésorier de la couronne. » Pour vivre, il composait de petits almanachs demandés par les libraires, et tirait l'horoscope pour des princes curieux de lire leur sort dans les astres.

Dans ses premiers travaux, Képler suivait le système de son maître, mais il fut bientôt en état d'en voir toute l'inexactitude; et il embrassa les idées de Copernic. Son esprit poursuivait un but déterminé. Pour lui le désordre des mouvements célestes ne pouvait être qu'apparent: il en voulait trouver l'harmonie.

Tout le monde admettait que les astres se meuvent circulairement et uniformément. Or, Képler comparant les observations de Tycho-Brahé avec les résultats que lui donnaient ses calculs, n'arrivait jamais aux mêmes nombres. Il y avait évidemment une hypothèse fautive. Après beaucoup d'efforts et un travail opiniâtre, il arriva à constater que ce n'est pas dans la marche des astres que se trouve l'uniformité, mais bien dans les espaces décrits par la ligne qui joint ces astres au soleil. C'était l'étude de la planète Mars qui l'avait conduit à cette loi. En continuant ses recherches il put caractériser la courbe décrite et montrer que c'est une ellipse dont le soleil occupe un des foyers. Képler n'était pas encore arrivé au terme de ses désirs: il voulait connaître la loi qui régit les distances des planètes au soleil. Après dix-sept années d'efforts son but fut atteint, car ses calculs lui avaient montré que, d'une planète à l'autre, le cube des moyennes distances au soleil varie comme le carré des temps des révolutions.

Les lois qui président aux mouvements des corps célestes étaient trouvées:

« Le sort en est jeté, dit-il, j'écris mon livre; qu'on le lise dans le temps présent ou dans la postérité, peu m'importe, il peut attendre son lecteur. Dieu n'a-t-il pas attendu six mille ans un contemplateur de son œuvre? — Voilà le noble orgueil qu'inspire à cette grande âme la découverte de la vérité. »

Képler devait aller plus loin et pressentir la grande loi de la gravitation universelle, qui sera plus tard démontrée par Newton.

Il se plaît, en effet, souvent à rapprocher la pesanteur terrestre de la force d'attraction que le soleil doit exercer sur les planètes.

« Tout est simple, dit-il, dans la variété des opérations naturelles. Ainsi dans un fleuve qui coule, le mouvement simple c'est la tendance de l'eau à se porter vers le centre de la terre. Mais comme ce chemin n'est pas direct le cours de l'eau s'infléchit, suit toutes les sinuosités du terrain, et le mouvement se complique en apparence par des causes étrangères et adventives. »

Malgré tous ces titres à l'admiration de ses contemporains, ce grand homme vécut dans la misère. Il mourut à Ratisbonne où il était allé solliciter les arrérages de ses pensions.

Son épitaphe, qu'il avait composée lui-même, se termine ainsi:

*Mensus eram caelos, nunc terra metior umbras;
Mens caelestis erat, corporis umbra jacet.*
(Je mesurais les cieux, à présent je mesure les ombres de la terre: L'esprit tenait du ciel; ici git l'ombre du corps.)

Le XVII^e siècle qui s'était ouvert avec tant d'éclat par les immortelles découvertes de Galilée et de Képler, devait être riche en hommes illustres.

Huygens dotait l'astronomie de son plus précieux instrument, l'horloge; perfectionnait le télescope, découvrait l'anneau de Saturne et son premier satellite.

Cassini fixait les durées de rotation du soleil, de Mars et de Vénus par l'étude de leurs taches.

Par l'étude des satellites de Jupiter, Roemer mesurait la vitesse de la lumière.

Les travaux de Hevelius sur la lune, de Halley sur les comètes, de Flamsteed sur les étoiles, élargissaient encore les bases de l'astronomie.

Mais ce sont surtout les progrès de la mécanique qui permirent à Newton de remonter d'un effet à sa cause, et de déterminer, de la connaissance des mouvements des planètes, celle des forces qui les produisent.

Copernic et Képler avaient pressenti que l'attraction des corps devait être la grande loi de la nature.

Hooke expliquait même les mouvements des planètes en supposant une force qui les attire vers le soleil; Newton devait aller jusqu'au bout.

En appliquant les lois de Képler au mouvement de la lune, il calcula que l'orbite elliptique que ce satellite décrit autour de la terre est le résultat de deux forces combinées: une force de projection dont l'intensité est invariable, et une force d'attraction dirigée vers le centre de la terre et variant inversement au carré de la distance de ces deux planètes.

Enfin, il reconnut que cette force d'attraction est identique à celle qui produit la chute des corps à la surface de notre globe.

Aussi, après avoir étendu ses recherches à toutes les planètes, Newton put voir d'un coup-d'œil l'unité des forces de la nature. Le secret de l'harmonie des mondes était résumé dans le principe suivant: Tous les corps

s'attirent proportionnellement à leurs masses et réciproquement aux carrés de leurs distances.

La première conséquence que Newton tira de cette loi fut que les mouvements assignés par Képler aux planètes devaient éprouver des perturbations à cause des actions qu'elles exercent les unes sur les autres. Ces perturbations étaient-elles de nature à se compenser à la longue, ou bien s'accumulant à travers les siècles, devaient-elles conduire notre monde solaire à une ruine certaine? Laplace répondra à cette question. Quant à Newton, troublé par cette idée qu'un système de forces aussi compliqué ne pouvait nous conduire qu'au chaos, il s'en remit à la Providence du soin de réparer les désordres produits par l'attraction. Désormais l'astronomie fera place à la mécanique céleste, et l'observateur n'aura plus qu'à vérifier les prophéties du calcul.

Sans rivale dans les lettres, la France va avoir, elle aussi, ses maîtres dans l'astronomie. Laplace démontrera que la stabilité de notre système solaire est indéfinie.

N'ayons plus aucun souci au sujet des craintes de Newton. L'œuvre du Créateur est parfaite, et s'il nous arrive d'y trouver des défauts, n'en cherchons la cause que dans l'imperfection de notre nature.

« Conservons avec soin, augmentons, dit Laplace, le dépôt de ces hautes connaissances, les délicies des êtres pensants. Elles ont rendu d'importants services à la navigation et à la géographie; mais leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les craintes produites par les phénomènes célestes, et détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature; erreurs et craintes qui renaitraient promptement, si le flambeau des sciences venait à s'éteindre. »

Liste des lauréats.

EXTRAIT

DU PALMARÈS DU CONCOURS ACADÉMIQUE 1877.

Ont concouru les lycées de Bourges, Orléans, Reims et Vendôme; les collèges de Beauvais, Blois, Châlons-sur-Marne, Chartres, Châteaudun, Compiègne, Etampes, Meaux, Melun, Nogent-le-Rotrou, Vitry-le-François.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Version latine.

Quatrième accessit: AUBERT (Francis-Louis), né à la Villeneuve-en-Chevrie (Seine-et-Oise), le 4 février 1859, du collège d'Etampes (M. Gerbenne, professeur). — (Récompense offerte par M. Th. Charpentier.)

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

Physique et Chimie.

Cinquième accessit: IVOY (Émile-Victor), né à Paris le 30 août 1862, du collège d'Etampes (M. Boudard, professeur). — Récompense offerte par la Société d'horticulture d'Etampes, à la mémoire du naturaliste Jean-Etienne Guettard.

Résultat

DES EXAMENS SUBIS PAR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE depuis la dernière distribution des prix.

Baccalauréat ès-sciences complet.

Charles BERTHELOT.

Marcel DELAGRAVE.

GUYOT LEBRET.

Lucien JAMET.

Baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie).

Lucien JAMET.

Victor MALÉCOT.

Diplôme d'études d'enseignement spécial.

Alexis LEBLANC.

Charles MARCHAND.

Charles RABOURDIN.

PRIX D'HONNEUR

décernés aux deux élèves qui se sont le plus distingués par leur conduite, leur application et leurs progrès.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Prix: CHARLES LEGRAND, de Paris, interne.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

Prix: JULES BEAUVILLARD, de Méréville, interne.

Ces Prix d'Honneur ont été fondés par la munificence de M. DARLAY, ancien député au Corps Législatif.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

PREMIÈRE DIVISION.

1^{re} Section.

4 Prix. Edmond BOCHET, d'Abion-sur-Seine, interne.

2 Prix. Charles LEGRAND, de Paris, interne.

1 Accessit. Emile LEJARS, de Paris, interne.

2 Accessit. Lucien JAMET, d'Etampes, externe.

3 Accessit. Charles LANGUMIER, de Feucherolles, externe.

4 Accessit. Francis AUBERT, 2 f. n.

2^e Section.

Prix. Jacques LAIGNIER, de Dourdan, externe.

Accessit. Henri RENARD, de Paris, externe.

DEUXIÈME DIVISION.

1^{re} Section.

4 Prix. Emile DURAND, de Montlhéry, interne.

2 Prix. Eugène TELLIER, de Bouray, interne.

1 Accessit. Henri MOTHU, des Granges-le-Roi, interne.

2 Accessit. Paul THÉVARD, de la Montagne, interne.

3 Accessit. Paul AUBERT, de Mantes, interne.

4 Accessit. Paul MACQUART, de Paris, interne.

2^e Section.

4 Prix. Charles BOULLAND, d'Etampes, interne.

2 Prix. Victor COLLAS, de Paris, interne.

1 Accessit. Auguste SIGÉ, de Paris, externe.

2 Accessit. Gaston MÉNARD, d'Audeville (Loiret), interne.

3 Accessit. Louis MÉNARD, d'Audeville (Loiret), interne.

4 Accessit. Arsène DANGER, d'Etampes, externe.

TROISIÈME DIVISION.

1^{re} Section.

1 Prix. Edouard LEDUC, d'Etampes, interne.

2 Prix. Paul LARRY, d'Etampes, interne.

1 Accessit. Victor MARCILLE, du Plessis-Author, interne.

2 Accessit. André BRIONE, de Dieppe (Seine-Inférieure), externe.

- 3 Accessit. Eugène LEFÈVRE, de Paris, interne.
 - 4 Accessit. Clément TOURNEMINE, d'Etampes, interne.
- 2^e Section.
- 1 Prix. Louis THOMIN, de Pussay, interne.
 - 2 Prix. Auguste FEILLU, du Mesnil, interne.
 - 4 Accessit. Paul ROBILLARD, de Paris, interne.
 - 2 Accessit. Henri SIMONNEAU, d'Etampes, interne.
 - 3 Accessit. Alfred MILLE, d'Etampes, externe.
 - 4 Accessit. André SEGOIN, de La Ferté-Alais, interne.

QUATRIÈME DIVISION.

- 1^{re} Section.
- 1 Prix. Henri COLLAS, de Paris, interne.
 - 2 Prix. Lucien BRIÈRE, d'Etampes, externe.
 - 4 Accessit. Fernand BOUVARD, d'Etampes, interne.
 - 2 Accessit. Charles BOURDON, d'Etampes, externe.
 - 3 Accessit. Jules MARCADET de Paris, interne.
 - 4 Accessit. Paul LIMET, de Guillerval, interne.

- 2^e Section.
- 1 Prix. Maurice MARC, de Septeuil, interne.
 - 2 Prix. Edmond COQUET, de Blancheface, interne.
 - 4 Accessit. Louis METZGER, d'Orsay, externe.
 - 2 Accessit. Gustave LEBOUCHER, d'Etampes, externe.
 - 3 Accessit. Léon COSIN, d'Etampes, externe.
 - 4 Accessit. Charles DUCROCQ, de Savigny, interne.

- 3^e Section.
- 1 Prix. Pierre GUILLOTEAU, d'Etampes, externe.
 - 2 Prix. Louis COLLIN, de Bouray, interne.
 - 4 Accessit. Léon RABOURDIN, de Mesnil-Girault, ext^e.
 - 2 Accessit. Alfred DEJONCOUQ, d'Etampes, externe.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

(Prix unique, offert par M. le Maire d'Etampes.) Lucien JAMET, bachelier ès-lettres, 2 f. n.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- Prix. Emile LEJARS, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Edmond BOCHET, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Charles LANGUMIER, 2 f. n.

DEUXIÈME SEMESTRE.

- Discours latin.
- (Prix d'honneur, offert par M. le Sous-Préfet.)
- Prix. Emile LEJARS, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Charles LANGUMIER, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Edmond BOCHET, 3 f. n.

- Discours français.
- Prix. Edmond BOCHET, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Francis AUBERT, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Charles LANGUMIER, 4 f. n.

- Vers latins.
- Prix. Emile LEJARS, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Edmond BOCHET, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Charles LANGUMIER, 5 f. n.

- Version latine.
- Prix. Edmond BOCHET, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Emile LEJARS, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Louis PASQUET, de Chalo-Saint-Mars, interne.

- Version grecque.
- Prix. Emile LEJARS, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Francis AUBERT, 4 f. n.

- Histoire et Géographie.
- Prix. Emile LEJARS, 7 f. n.
 - 4 Accessit. Edmond BOCHET, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Francis AUBERT, 5 f. n.

- Mathématiques.
- Prix. Emile LEJARS, 8 f. n.
 - 4 Accessit. Charles LEGRAND, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Louis PASQUET, 2 f. n.

- Langue anglaise.
- Prix. Emile LEJARS, 9 f. n.
 - 4 Accessit. Charles LANGUMIER, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Edmond BOCHET, 8 f. n.

- Récitation.
- Prix. Charles LANGUMIER, 8 f. n.
 - 4 Accessit. Louis PASQUET, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Emile LEJARS, 10 f. n.

CLASSE DE SECONDE.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- Prix. René DURAND, d'Etampes, interne.
 - Accessit. Alcide PALLUE, d'Etréchy, interne.

DEUXIÈME SEMESTRE.

- Composition française.
- Prix. Alcide PALLUE, 2 f. n.
 - Accessit. Emile SEJOURNÉE, d'Etampes, externe.

- Narration latine.
- Prix. René DURAND, 2 f. n.
 - Accessit. Alcide PALLUE, 3 f. n.

- Version latine.
- Prix. Alcide PALLUE, 4 f. n.
 - Accessit. Emile SEJOURNÉE, 2 f. n.

- Vers latins.
- Prix. René DURAND, 3 f. n.
 - Accessit. Emile SEJOURNÉE, 3 f. n.

- Version grecque.
- Prix. Alcide PALLUE, 4 f. n.
 - Accessit. René DURAND, 4 f. n.

- Histoire et Géographie.
- Prix. Henri BOUILLET, d'Etampes, interne.
 - Accessit. René DURAND, 5 f. n.

- Mathématiques et Histoire naturelle.
- (Prix offert par la Société d'horticulture.)
- Prix. Alcide PALLUE, 5 f. n.
 - Accessit. René DURAND, 6 f. n.

- Langue anglaise.
- Prix. Alcide PALLUE, 6 f. n.
 - Accessit. René DURAND, 7 f. n.

- Récitation.
- Prix. René DURAND, 8 f. n.
 - Accessit. Emile SEJOURNÉE, 4 f. n.

CLASSE DE TROISIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- Prix. Arthur PELLETIER, d'Ichy (Seine-et-Marne), interne.

- 4 Accessit. Maurice AUBERT, de Mantes, interne.
 - 3 Accessit. Ferdinand TOURAINE, de Versailles, interne.
- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Composition française.
- Prix. Louis TOURAINE, de Versailles, interne.
 - 4 Accessit. Eugène LESAGE, d'Etampes, externe.
 - 2 Accessit. Ferdinand TOURAINE, 2 f. n.

- Thème latin.
- Prix. Arthur PELLETIER, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Ferdinand TOURAINE, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Henri THOMAS, d'Etampes, interne.

- Version latine.
- Prix. Eugène LESAGE, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Maurice AUBERT, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Ferdinand TOURAINE, 4 f. n.

- Vers latins.
- Prix. Arthur PELLETIER, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène LESAGE, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Maurice AUBERT, 3 f. n.

- Thème grec.
- Prix. Henri THOMAS, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Ferdinand TOURAINE, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur PELLETIER, 4 f. n.

- Version grecque.
- Prix. Ferdinand TOURAINE, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Maurice AUBERT, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Eugène LESAGE, 4 f. n.

- Histoire et Géographie.
- Prix. Henri THOMAS, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène LESAGE, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur PELLETIER, 5 f. n.

- Mathématiques.
- Prix. Maurice AUBERT, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène LESAGE, 6 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur PELLETIER, 6 f. n.

- Langue anglaise.
- Prix. Maurice AUBERT, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène LESAGE, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur PELLETIER, 7 f. n.

- Récitation.
- Prix. Arthur PELLETIER, 8 f. n.
 - 4 Accessit. Maurice AUBERT, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Ferdinand TOURAINE, 7 f. n.

CLASSE DE QUATRIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- 1 Prix. Paul ROBILLARD, 2 f. n.
 - 2 Prix. Henri BAUDET, de La Ferté-Alais, interne.
 - 4 Accessit. Henri MOTHU, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Emile DURAND, 2 f. n.

- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Langue française.
- 1 Prix. Joseph LEGENDRE, d'Etampes, externe.
 - 2 Prix. Paul THÉVARD, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Albert VÉRON, de Pocancy, interne.
 - 2 Accessit. Henri MOTHU, 3 f. n.

- Thème latin.
- 1 Prix. Paul THÉVARD, 3 f. n.
 - 2 Prix. Paul AUBERT, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Henri MOTHU, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Paul ROBILLARD, 3 f. n.

- Version latine.
- 1 Prix. Emile DURAND, 3 f. n.
 - 2 Prix. Paul ROBILLARD, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph LEGENDRE, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Paul AUBERT, 3 f. n.

- Vers latins.
- 1 Prix. Paul ROBILLARD, 5 f. n.
 - 2 Prix. Emile DURAND, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Albert VÉRON, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Henri BAUDET, 2 f. n.

- Thème grec.
- 1 Prix. Paul ROBILLARD, 6 f. n.
 - 2 Prix. Henri MOTHU, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Emile DURAND, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Albert VÉRON, 3 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Emile DURAND, 6 f. n.
 - 2 Prix. Joseph LEGENDRE, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Paul AUBERT, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Henri MOTHU, 6 f. n.

- Histoire et Géographie.
- 1 Prix. Paul ROBILLARD, 7 f. n.
 - 2 Prix. Emile DURAND, 7 f. n.
 - 4 Accessit. Paul THÉVARD, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Henri BAUDET, 3 f. n.

- Mathématiques.
- 1 Prix. Paul ROBILLARD, 8 f. n.
 - 2 Prix. Paul AUBERT, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Emile DURAND, 8 f. n.
 - 2 Accessit. Henri MOTHU, 7 f. n.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Joseph LEGENDRE, 4 f. n.
 - 2 Prix. Albert VÉRON, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Paul ROBILLARD, 9 f. n.
 - 2 Accessit. Paul AUBERT, 6 f. n.

- Récitation.
- 1 Prix. Emile DURAND, 9 f. n.
 - 2 Prix. Henri BAUDET, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Paul ROBILLARD, 10 f. n.
 - 2 Accessit. Henri MOTHU, 8 f. n.

CLASSE DE CINQUIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, de Méréville, ext.
 - 2 Prix. Arthur GILBOX, de Vert-le-Grand, interne.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, d'Etampes, externe.
 - 2 Accessit. Eugène LEFÈVRE, 2 f. n.

- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Langue française.
- 1 Prix. Paul MACQUART, 2 f. n.
 - 2 Prix. Eugène TELLIER, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Gustave DELZANGLES, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Paul PEIS, de La Ferté-Alais, interne.

- Thème latin.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 3 f. n.
 - 2 Prix. Joseph FONTAINE, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène TELLIER, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Désiré ROUSSEAU, de Boissy-le-Cutté, int^e.

- Version latine.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 4 f. n.
 - 2 Prix. Arthur GILBOX, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Eugène LEFÈVRE, 3 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 5 f. n.
 - 2 Prix. Arthur GILBOX, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Eugène LEFÈVRE, 4 f. n.

- Thème grec.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 6 f. n.
 - 2 Prix. Joseph FONTAINE, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène TELLIER, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Désiré ROUSSEAU, 2 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 7 f. n.
 - 2 Prix. Joseph FONTAINE, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Eugène TELLIER, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Désiré ROUSSEAU, 3 f. n.

- Version latine.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 4 f. n.
 - 2 Prix. Arthur GILBOX, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Eugène TELLIER, 4 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Gustave DELZANGLES, 5 f. n.
 - 2 Prix. Eugène TELLIER, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur GILBOX, 3 f. n.

- Histoire et Géographie.
- 1 Prix. Eugène TELLIER, 6 f. n.
 - 2 Prix. André BRIGONE, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Gustave DELZANGLES, 6 f. n.
 - 2 Accessit. Paul MACQUART, 3 f. n.

- Calcul.
- 1 Prix. Eugène TELLIER, 7 f. n.
 - 2 Prix. Paul MACQUART, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 5 f. n.
 - 2 Accessit. René LAJOTTE, de Saint-Cyr, interne.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Eugène TELLIER, 8 f. n.
 - 2 Prix. Arthur GILBOX, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Gustave DELZANGLES, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Paul MACQUART, 5 f. n.

- Récitation.
- 1 Prix. André BRIGONE, 3 f. n.
 - 2 Prix. Gustave DELZANGLES, 8 f. n.
 - 4 Accessit. Joseph FONTAINE, 6 f. n.
 - 2 Accessit. Arthur GILBOX, 5 f. n.

CLASSE DE SIXIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- 1 Prix. Léon DELZANGLES, de Méréville, externe.
 - 2 Prix. Paul MACQUART, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Jules MARCADET, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Clément TOURNEMINE, 2 f. n.

- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Langue française.
- 1 Prix. Léon DELZANGLES, 2 f. n.
 - 2 Prix. André SEGOIN, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Julien SEGOIN, de La Ferté-Alais, interne.
 - 2 Accessit. Jules MARCADET, 3 f. n.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Léon DELZANGLES, 3 f. n.
 - 2 Prix. Jules MARCADET, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Charles MORIN, de Chalo-Saint-Mars, interne.
 - 2 Accessit. Léopold BAILLY, de Brières, interne.

- Version latine.
- 1 Prix. Léon DELZANGLES, 4 f. n.
 - 2 Prix. Jules MARCADET, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Clément TOURNEMINE, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Léopold BAILLY, 2 f. n.

- Exercices grecs.
- 1 Prix. Jules MARCADET, 6 f. n.
 - 2 Prix. Léopold BAILLY, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Léon DELZANGLES, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Charles MORIN, 2 f. n.

- Histoire et Géographie.
- 1 Prix. Clément TOURNEMINE, 4 f. n.
 - 2 Prix. Jules MARCADET, 7 f. n.
 - 4 Accessit. Léon DELZANGLES, 6 f. n.
 - 2 Accessit. Charles MORIN, 3 f. n.

- Calcul.
- 1 Prix. Julien SEGOIN, 2 f. n.
 - 2 Prix. Clément TOURNEMINE, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Henri SIMONNEAU, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Charles MORIN, 4 f. n.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Jules MARCADET, 8 f. n.
 - 2 Prix. Louis CHEVALLIER, d'Etampes, externe.
 - 4 Accessit. Léon DELZANGLES, 6 f. n.
 - 2 Accessit. Léon PASQUET, de Chalo-Saint-Mars, interne.

- Écriture.
- 1 Prix. Charles MORIN, 5 f. n.
 - 2 Prix. Henri SIMONNEAU, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Jules MARCADET, 9 f. n.
 - 2 Accessit. Clément TOURNEMINE, 6 f. n.

- Récitation.
- 1 Prix. Léon DELZANGLES, 7 f. n.
 - 2 Prix. Louis CHEVALLIER, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Clément TOURNEMINE, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Jules MARCADET, 10 f. n.

CLASSE DE SEPTIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- 1 Prix. Louis DESRUÉS, de Paris, externe.
 - 2 Prix. René MALIZARD, de Paris, externe.
 - 4 Accessit. Alphonse LUNG, du Boucliet, interne.
 - 2 Accessit. Louis METZGER, 2 f. n.

- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Langue française (Lecture et Orthographe).
- 1 Prix. Léon FEDHERPIL, de Thionville, interne.
 - 2 Prix. Auguste FEILLU, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Victor MARCILLE, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Alphonse LUNG, 2 f. n.

- Thème latin.
- 1 Prix. Victor MARCILLE, 3 f. n.
 - 2 Prix. Louis DESRUÉS, 2 f. n.
 - 4 Accessit. René MALIZARD, 2 f. n.
 - 2 Accessit. Auguste FEILLU, 3 f. n.

- Version latine.
- 1 Prix. Victor MARCILLE, 4 f. n.
 - 2 Prix. Louis DESRUÉS, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Louis THOMIN, 2 f. n.
 - 2 Accessit. René MALIZARD, 3 f. n.

- Histoire et Géographie.
- 1 Prix. Léon FEDHERPIL, 2 f. n.
 - 2 Prix. Auguste FEILLU, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Victor MARCILLE, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Alphonse LUNG, 3 f. n.

- Calcul.
- 1 Prix. Louis THOMIN, 3 f. n.
 - 2 Prix. Victor MARCILLE, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Auguste FEILLU, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Léon FEDHERPIL, 3 f. n.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Victor MARCILLE, 7 f. n.
 - 2 Prix. Louis DESRUÉS, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Louis METZGER, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Lucien BRIÈRE, 2 f. n.

- Écriture.
- 1 Prix. Auguste FEILLU, 5 f. n.
 - 2 Prix. Louis METZGER, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Victor MARCILLE, 8 f. n.
 - 2 Accessit. Alphonse LUNG, 4 f. n.

- Récitation.
- 1 Prix. Victor MARCILLE, 9 f. n.
 - 2 Prix. René MALIZARD, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Louis METZGER, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Auguste FEILLU, 6 f. n.

CLASSE DE HUITIÈME.

PREMIER SEMESTRE.

- Eccellence.
- 1 Prix. Ernest GSELL, de Paris, externe.
 - 2 Prix. Henri BLAVET, d'Etampes, externe.
 - 4 Accessit. Louis GUILLOTEAU, d'Etampes, externe.
 - 2 Accessit. Fernand BOUVARD, 2 f. n.

- DEUXIÈME SEMESTRE.
- Langue française (Lecture et Orthographe).
- 1 Prix. Ernest GSELL, 2 f. n.
 - 2 Prix. Louis GUILLOTEAU, 2 f. n.
 - 4 Accessit. Fernand BOUVARD, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Henri BLAVET, 2 f. n.

- Thème latin.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 3 f. n.
 - 2 Prix. Henri BLAVET, 3 f. n.
 - 4 Accessit. Louis GUILLOTEAU, 3 f. n.
 - 2 Accessit. Fernand BOUVARD, 4 f. n.

- Version latine.
- 1 Prix. Fernand BOUVARD, 5 f. n.
 - 2 Prix. Ernest GSELL, 4 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 4 f. n.
 - 2 Accessit. Louis GUILLOTEAU, 3 f. n.

- Histoire et Géographie.
- 1 Prix. Fernand BOUVARD, 6 f. n.
 - 2 Prix. Henri BLAVET, 5 f. n.
 - 4 Accessit. Louis GUILLOTEAU, 5 f. n.
 - 2 Accessit. Ernest GSELL, 5 f. n.

- Calcul.
- 1 Prix. Henri BLAVET, 6 f. n.
 - 2 Prix. Ernest GSELL, 6 f. n.
 - 4 Accessit. Fernand BOUVARD, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Alphonse BARET, d'Ivry-sur-Seine, int^e.

- Langue anglaise.
- 1 Prix. Louis GUILLOTEAU, 6 f. n.
 - 2 Prix. Henri BLAVET, 7 f. n.
 - 4 Accessit. Ernest GSELL, 7 f. n.
 - 2 Accessit. Maurice MARC, 2 f. n.

- Écriture.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 8 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 8 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 8 f. n.
 - 2 Accessit. Albert GUINAND, de Paris, interne.

- Récitation.
- 1 Prix. Henri BLAVET, 9 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 9 f. n.
 - 4 Accessit. Ernest GSELL, 9 f. n.
 - 2 Accessit. Albert GUINAND, 2 f. n.

- Version latine.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 10 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 10 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 10 f. n.
 - 2 Accessit. Ernest GSELL, 10 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 11 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 11 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 11 f. n.
 - 2 Accessit. Ernest GSELL, 11 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 12 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 12 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 12 f. n.
 - 2 Accessit. Ernest GSELL, 12 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 13 f. n.
 - 2 Prix. Fernand BOUVARD, 13 f. n.
 - 4 Accessit. Henri BLAVET, 13 f. n.
 - 2 Accessit. Ernest GSELL, 13 f. n.

- Version grecque.
- 1 Prix. Ernest GSELL, 14 f.

- 2 Prix. Auguste SIGÉ, 4 f. n.
 4 Accessit. Paul LARRY, 4 f. n.
 2 Accessit. Arsène DOUTÉ, de Boissy-la-Rivière, int^e.
- Langue anglaise.*
 4 Prix. Charles BOULLAND, 5 f. n.
 2 Prix. Paul LARRY, 5 f. n.
 4 Accessit. Amance AUBERT, 3 f. n.
 2 Accessit. Arsène DOUTÉ, 2 f. n.
- Mathématiques et Dessin linéaire.*
 4 Prix. Gaston MÉNARD, 2 f. n.
 2 Prix. Paul LARRY, 6 f. n.
 4 Accessit. Arsène DOUTÉ, 3 f. n.
 2 Accessit. Henri BOUTROU, de Saint-Vrain, interne.
- Comptabilité et Tenue des livres.*
 4 Prix. Arsène DOUTÉ, 4 f. n.
 2 Prix. Henri BOUTROU, 2 f. n.
 4 Accessit. Paul LARRY, 7 f. n.
 2 Accessit. Gaston MÉNARD, 3 f. n.
- Physique et Chimie.*
 4 Prix. Paul LARRY, 8 f. n.
 2 Prix. Amance AUBERT, 4 f. n.
 4 Accessit. Charles BOULLAND, 6 f. n.
 2 Accessit. Arsène DOUTÉ, 5 f. n.
- Histoire naturelle.*
 4 Prix. Amance AUBERT, 5 f. n.
 2 Prix. Paul LARRY, 9 f. n.
 4 Accessit. Charles BOULLAND, 7 f. n.
 2 Accessit. Victor COLLAS, 2 f. n.
- Ecriture.*
 4 Prix. Charles BOULLAND, 8 f. n.
 2 Prix. Eugène ARNOULT, de Boissy-le-Cutté, int^e.
 4 Accessit. Victor COLLAS, 3 f. n.
 2 Accessit. Arsène DOUTÉ, 6 f. n.
- Récitation.*
 4 Prix. Paul LARRY, 10 f. n.
 2 Prix. Charles BOULLAND, 9 f. n.
 4 Accessit. Auguste SIGÉ, 4 f. n.
 2 Accessit. Arsène DOUTÉ, 7 f. n.

Première année.

- Premier semestre.*
Excellence.
 4 Prix. Jules COMBE, d'Etampes, externe.
 2 Prix. Edouard LEDUC, 2 f. n.
 4 Accessit. Albert DUPRÉ, de la Montagne, interne.
 2 Accessit. Georges BESANA, de Paris, interne.
- Deuxième semestre.*
Langue française (Orthographe et Style).
 4 Prix. Albert DUPRÉ, 2 f. n.
 2 Prix. Jules COMBE, 2 f. n.
 4 Accessit. Arsène DANGER, 2 f. n.
 2 Accessit. Georges BESANA, 2 f. n.
- Histoire et Géographie.*
 4 Prix. Albert DUPRÉ, 3 f. n.
 2 Prix. Georges BESANA, 3 f. n.
 4 Accessit. Jules COMBE, 3 f. n.
 2 Accessit. Gustave ROBERT, de Morigny, interne.
- Langue anglaise.*
 4 Prix. Arsène DANGER, 3 f. n.
 2 Prix. Albert DUPRÉ, 4 f. n.
 4 Accessit. Jules COMBE, 4 f. n.
 2 Accessit. Gabriel GAUDUOIS, d'Etampes, interne.
- Mathématiques (Arithmétique et Géométrie).*
 4 Prix. Albert DUPRÉ, 5 f. n.
 2 Prix. Jules COMBE, 5 f. n.
 4 Accessit. Edouard LEDUC, 3 f. n.
 2 Accessit. Gustave ROBERT, 2 f. n.
- Dessin linéaire.*
 4 Prix. Louis MÉNARD, 2 f. n.
 2 Prix. Arsène DANGER, 4 f. n.
 4 Accessit. Henri NEVEU, d'Etampes, interne.
 2 Accessit. Gustave ROBERT, 3 f. n.
- Physique et Chimie.*
 4 Prix. Jules COMBE, 6 f. n.
 2 Prix. Georges BESANA, 4 f. n.
 4 Accessit. Arsène DANGER, 5 f. n.
 2 Accessit. Albert DUPRÉ, 6 f. n.
- Histoire naturelle.*
 4 Prix. Albert DUPRÉ, 7 f. n.
 2 Prix. Jules COMBE, 7 f. n.
 4 Accessit. Georges BESANA, 5 f. n.
 2 Accessit. Henri NEVEU, 2 f. n.
- Ecriture.*
 4 Prix. Henri NEVEU, 3 f. n.
 2 Prix. Gustave ROBERT, 4 f. n.
 4 Accessit. Edouard LEDUC, 4 f. n.
 2 Accessit. Arsène DANGER, 6 f. n.
- Récitation.*
 4 Prix. Albert DUPRÉ, 8 f. n.
 2 Prix. Gustave ROBERT, 5 f. n.
 4 Accessit. Arsène DANGER, 7 f. n.
 2 Accessit. Edouard LEDUC, 5 f. n.

ANNÉE PRÉPARATOIRE.

- Premier semestre.*
Excellence.
 4 Prix. Alfred MILLE, 2 f. n.
 2 Prix. Edouard DUCHESNE, de Paris, interne.
 4 Accessit. Henri BOULLAND, d'Etampes, interne.
 2 Accessit. Eugène BOUDIER, d'Etréchy, externe.
- Deuxième semestre.*
Lecture.
 4 Prix. Edouard DUCHESNE, 2 f. n.
 2 Prix. Sidney HÉBERT, d'Etampes, interne.
 4 Accessit. Alfred MILLE, 3 f. n.
 2 Accessit. Georges DUPANLOUP, d'Etampes, externe.
- Langue française.*
 4 Prix. Alfred MILLE, 4 f. n.
 2 Prix. Lucien GRENAULT, de Paris, interne.
 4 Accessit. Léon CORSIN, 2 f. n.
 2 Accessit. William BLAND, d'Haverfordwest (Angleterre).
- Histoire et Géographie.*
 4 Prix. William BLAND, 2 f. n.
 2 Prix. Henri BOULLAND, 2 f. n.
 4 Accessit. Atley EVANS, d'Haverfordwest (Angleterre).
 2 Accessit. Léon CORSIN, 3 f. n.
- Langue anglaise.*
 4 Prix. Atley EVANS, 2 f. n.
 2 Prix. William BLAND, 3 f. n.
 4 Accessit. Lucien GRENAULT, 2 f. n.
 2 Accessit. Eugène BOUDIER, 2 f. n.

- Mathématiques.*
 4 Prix. Edouard DUCHESNE, 3 f. n.
 2 Prix. Henri BOULLAND, 3 f. n.
 4 Accessit. Alfred MILLE, 5 f. n.
 2 Accessit. Atley EVANS, 3 f. n.
- Dessin linéaire.*
 4 Prix. Georges DUPANLOUP, 2 f. n.
 2 Prix. Henri BOULLAND, 4 f. n.
 4 Accessit. Atley EVANS, 4 f. n.
 2 Accessit. Edouard DUCHESNE, 4 f. n.
- Histoire naturelle.*
 4 Prix. Alfred MILLE, 6 f. n.
 2 Prix. Henri BOULLAND, 5 f. n.
 4 Accessit. Edouard DUCHESNE, 5 f. n.
 2 Accessit. Eugène BOUDIER, 3 f. n.
- Ecriture.*
 4 Prix. William BLAND, 4 f. n.
 2 Prix. Georges DUPANLOUP, 3 f. n.
 4 Accessit. Léon CORSIN, 4 f. n.
 2 Accessit. Alfred MILLE, 7 f. n.
- Récitation.*
 4 Prix. Edouard DUCHESNE, 6 f. n.
 2 Prix. Charles BENOIST, d'Oisonville (Eure-et-Loir).
 4 Accessit. Henri BOULLAND, 6 f. n.
 2 Accessit. Sidney HÉBERT, 2 f. n.

CLASSE PRIMAIRE.

- Première division.*
Premier semestre.
Excellence.
 4 Prix. Edmond COQUET, 2 f. n.
 2 Prix. Paul LIMET, 2 f. n.
 4 Accessit. Charles DUCROCQ, 2 f. n.
 2 Accessit. Emile MAUGÉ, d'Etampes, externe.
- Deuxième semestre.*
Orthographe.
 4 Prix. Charles BOURDON, 2 f. n.
 2 Prix. Edmond COQUET, 3 f. n.
 4 Accessit. Paul LIMET, 3 f. n.
 2 Accessit. Emile MAUGÉ, 2 f. n.
- Analyse.*
 4 Prix. Charles DUCROCQ, 3 f. n.
 2 Prix. Paul LIMET, 4 f. n.
 4 Accessit. Edmond COQUET, 4 f. n.
 2 Accessit. Emile MAUGÉ, 3 f. n.
- Histoire et Géographie.*
 4 Prix. Charles DUCROCQ, 4 f. n.
 2 Prix. Edmond COQUET, 5 f. n.
 4 Accessit. Emile MAUGÉ, 4 f. n.
 2 Accessit. Paul LIMET, 3 f. n.
- Calcul.*
 4 Prix. Charles BOURDON, 3 f. n.
 2 Prix. Charles DUCROCQ, 5 f. n.
 4 Accessit. Emile MAUGÉ, 5 f. n.
 2 Accessit. Edmond COQUET, 6 f. n.
- Lecture.*
 4 Prix. Edmond COQUET, 7 f. n.
 2 Prix. Paul LIMET, 5 f. n.
 4 Accessit. Gustave LEBOUCHER, 2 f. n.
 2 Accessit. Charles DUCROCQ, 6 f. n.
- Ecriture.*
 4 Prix. Gustave LEBOUCHER, 3 f. n.
 2 Prix. Edmond COQUET, 8 f. n.
 4 Accessit. Charles BOURDON, 4 f. n.
 2 Accessit. Paul LIMET, 6 f. n.
- Récitation.*
 4 Prix. Paul LIMET, 7 f. n.
 2 Prix. Emile MAUGÉ, 6 f. n.
 4 Accessit. Edmond COQUET, 9 f. n.
 2 Accessit. Gustave LEBOUCHER, 4 f. n.

DEUXIÈME DIVISION.

- Premier semestre.*
Excellence.
 Prix. Henri MARCHON, d'Etampes, interne.
 Accessit. Henri COLLAS, 2 f. n.
- Deuxième semestre.*
Orthographe et Analyse.
 Prix. Henri MARCHON, 2 f. n.
 Accessit. Henri COLLAS, 3 f. n.
- Histoire et Géographie.*
 Prix. Henri COLLAS, 4 f. n.
 Accessit. Henri MARCHON, 3 f. n.
- Calcul.*
 Prix. Henri COLLAS, 5 f. n.
 Accessit. Henri MARCHON, 4 f. n.
- Lecture.*
 Prix. Gustave HUREAU, de Saint-Chéron, int^e.
 Accessit. Henri MARCHON, 5 f. n.
- Ecriture.*
 Prix. Henri MARCHON, 6 f. n.
 Accessit. Charles HÉRISSEZ, d'Etampes, interne.
- Récitation.*
 Prix. Gustave HUREAU, 2 f. n.
 Accessit. Henri COLLAS, 6 f. n.

TROISIÈME DIVISION.

- Premier semestre.*
Excellence.
 Prix. Pierre GUILLOTEAU, 2 f. n.
 1 Accessit. Paul BERTHELOT, d'Etampes, externe.
 2 Accessit. Léon RABOURDIN, 2 f. n.
- Deuxième semestre.*
Exercices orthographiques.
 Prix. Alfred DUJONCOU, d'Etampes, externe.
 1 Accessit. Léon RABOURDIN, 3 f. n.
 2 Accessit. Paul BERTHELOT, 2 f. n.
- Histoire et Géographie.*
 Prix. Pierre GUILLOTEAU, 3 f. n.
 1 Accessit. Paul BERTHELOT, 3 f. n.
 2 Accessit. Alfred DUJONCOU, 2 f. n.
- Calcul.*
 Prix. Paul BERTHELOT, 4 f. n.
 1 Accessit. Alfred DUJONCOU, 3 f. n.
 2 Accessit. Léon RABOURDIN, 4 f. n.
- Lecture.*
 Prix. Léon RABOURDIN, 5 f. n.
 1 Accessit. Paul BERTHELOT, 5 f. n.
 2 Accessit. Pierre GUILLOTEAU, 4 f. n.
- Ecriture.*
 Prix. Louis COLLIN, 2 f. n.
 1 Accessit. Léon RABOURDIN, 6 f. n.
 2 Accessit. Pierre GUILLOTEAU, 5 f. n.

- Exercices de mémoire.*
 Prix. Alfred DUJONCOU, 4 f. n.
 1 Accessit. Paul BERTHELOT, 6 f. n.
 2 Accessit. Pierre GUILLOTEAU, 6 f. n.

DESSIN D'ORNEMENT ET D'IMITATION

- Premier cours.*
 4 Prix. Jacques LAIGNIER, 8 f. n.
 2 Prix. Amance AUBERT, 6 f. n.
 1 Accessit. Charles BOULLAND, 10 f. n.
 2 Accessit. Henri BOUTROU, 3 f. n.
 3 Accessit. Anatole DUCOSSET, de Santilly (Loiret), int.
 4 Accessit. Jules GUYON, de Gouillons (Eure-et-Loir), interne.
- Deuxième cours.*
 4 Prix. Ferdinand TOURAINNE, 8 f. n.
 2 Prix. Henri MOTHU, 9 f. n.
 1 Accessit. Emile DURAND, 10 f. n.
 2 Accessit. Henri THOMAS, 4 f. n.
 3 Accessit. Maurice AUBERT, 8 f. n.
 4 Accessit. Paul ROBILARD, 11 f. n.
- Troisième cours.*
 4 Prix. Joseph DAUVILLIER, de Dourdan, interne.
 2 Prix. Paul MACQUART, 7 f. n.
 1 Accessit. Eugène TELLIER, 9 f. n.
 2 Accessit. Paul PUIS, 2 f. n.
 3 Accessit. René LAJOTTE, 2 f. n.
 4 Accessit. Emile DONIVAL, d'Etampes, interne.
- Quatrième cours.*
 4 Prix. Jules COMBE, 8 f. n.
 2 Prix. Atley EVANS, 5 f. n.
 1 Accessit. Arsène DANGER, 8 f. n.
 2 Accessit. Alfred MILLE, 8 f. n.
 3 Accessit. Henri NEVEU, 4 f. n.
 4 Accessit. William BLAND, 5 f. n.

COURS DE MUSIQUE VOCALE.

- Première division.*
1^{re} Section.
 4 Prix. Jules COMBE, 9 f. n.
 2 Prix. André PASQUET, de Chalo-St-Mars, int^e.
 1 Accessit. Jacques LAIGNIER, 9 f. n.
 2 Accessit. Henri THOMAS, 3 f. n.
 3 Accessit. Paul ROBILARD, 12 f. n.
 4 Accessit. Ferdinand TOURAINNE, 9 f. n.
- 2^e Section.*
 4 Prix. Louis METZGER, 6 f. n.
 2 Prix. Louis CHEVALLIER, 3 f. n.
 1 Accessit. Eugène LEFÈVRE, 3 f. n.
 2 Accessit. Henri BOUTROU, 4 f. n.
 3 Accessit. Emile DORIVAL, 2 f. n.
 4 Accessit. Jules MARCADET, 11 f. n.

- Deuxième division.*
1^{re} Section.
 4 Prix. Henri NEVEU, 5 f. n.
 2 Prix. Edmond IVOY, de Paris, interne.
 1 Accessit. André BRIOU, 4 f. n.
 2 Accessit. Gustave ROBERT, 6 f. n.
 3 Accessit. Albert GUINAND, 3 f. n.
 4 Accessit. Edouard LEDUC, 6 f. n.
- 2^e Section.*
 4 Prix. Louis DESRUES, 5 f. n.
 2 Prix. Henri BLAVET, 10 f. n.
 1 Accessit. Edmond COQUET, 10 f. n.
 2 Accessit. Henri COLLAS, 7 f. n.
 3 Accessit. Alfred MILLE, 9 f. n.
 4 Accessit. Auguste FEILLU, 7 f. n.

La rentrée des classes est fixée, pour les internes, au **Lundi 8 Octobre.**
 La Messe du Saint-Esprit sera célébrée le **Mardi 9 Octobre**, à huit heures précises, dans la chapelle du collège.

Musée d'Etampes.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION, DU 2 JUILLET DERNIER.
 Dons nouveaux :
 Quatre sols de 4690. — Don de M. Leboucher, boulanger à Etampes.
 Deux gravures représentant : l'une, *Le plaisir des vieillards*, d'après Teniers, gravée par F. Basan; l'autre, *La bonne intelligence*, du même peintre, gravée par J. Beauvarlet. — Offertes par M. Daguet, propriétaire à Etampes.

Nécrologie.

L'Institution des frères de la doctrine chrétienne vient de faire une perte qui sera vivement ressentie par un grand nombre d'habitants d'Etampes.
 Le frère Val, ancien directeur de l'école chrétienne de notre ville, est décédé à Soissons, à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir consacré sa vie tout entière à l'éducation de l'enfance et aussi à faire de bons ouvriers, dont plusieurs sont parvenus à des positions heureuses qu'ils doivent à ses soins.
 Qui de nous, en effet, ne se souvient de cet excellent homme, parfois sévère dans l'exercice de ses fonctions, mais toujours bon et affable pour ses élèves qu'il aimait comme ses enfants.
 Je devais à sa mémoire ces quelques mots dictés par la reconnaissance; je désire être l'interprète de mes anciens condisciples, en disant qu'eux aussi partagent mes regrets.
 En quittant Etampes, le frère Val avait dirigé pendant longtemps la maison de Soissons. Il y vivait depuis quelques années en repos, à cause de son grand âge.
 L. M.

Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Présidence de M. le conseiller BACHELIER.
 Audience du 16 Juillet 1877.
 Première affaire. — Vol par un ouvrier au préjudice de son patron. — Le nommé Pierre-Alphonse Thibout, mécanicien, demeurant à Paris, rue du Buisson-Saint-Louis, n° 5, qui habite ordinairement Paris avec sa femme, a été, du 26 septembre 1876 au 18 mars suivant, employé comme ouvrier chez le sieur Héret, mécanicien à Gouzzangrez (Seine-et-Oise). Le 26 décembre, en l'absence de son patron, il a pénétré dans sa chambre, a ouvert son armoire et a dérobé dans un coffret deux actions au porteur de la compagnie des chemins de fer de l'Est.
 C'est le 25 avril seulement que le sieur Héret s'est aperçu du vol; grâce aux renseignements fournis par la compagnie de l'Est, il a pu retrouver les acquéreurs successifs d'une des actions que l'accusé avait vendue dans une maison de prostitution où il en avait dissipé presque entièrement le prix.

Après avoir soutenu que les deux valeurs avaient été trouvées par lui sur un chemin public, l'accusé a dû reconnaître qu'il les avait soustraites dans l'armoire du sieur Héret; à l'égard de celle qui n'a pas été retrouvée, il affirme que sa femme, en apprenant sa provenance, l'avait brûlée pour ne pas se compromettre.
 En conséquence, Thibout est accusé de vol au préjudice de son patron, commis dans la maison de ce dernier.
 L'accusation a été soutenue par M. de Royer, substitut de M. le Procureur de la République, et la défense présentée par M. Marchand fils, avocat du barreau de Versailles.
 Déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes, Thibout a été condamné à la peine de l'emprisonnement pendant trois ans.
 Deuxième affaire. — *Infanticide.* — La femme Gégé, née Anne-Marie Lecharnu, âgée de 32 ans, originaire de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), tient une petite auberge au hameau de La-giot, commune de La Verrière, près le Mesnil-Saint-Denis. Déjà du vivant de son mari, qui est mort le 28 août 1876, elle passait pour avoir une conduite irrégulière. Depuis, la rumeur publique la représentait comme entretenant des relations intimes avec un employé du chemin de fer qui logeait dans son auberge; un journalier du nom de Galerne, qui était également son locataire, avait de son côté témoigné l'intention de l'épouser après l'expiration des dix mois de veuvage. Cependant, à la fin du mois de mai dernier, le bruit se répandit que la veuve Gégé était accouchée clandestinement et qu'elle avait fait disparaître son enfant. Après avoir répondu par une dérogation au maire de La Verrière, elle reconnut devant le médecin commis par la justice pour l'examiner, qu'elle avait fait une fausse couche.
 L'examen médical ayant démontré qu'elle était accouchée à terme, elle se décida à entrer dans la voie des aveux et désigna sous le carrelage de sa chambre l'endroit où elle avait enterré le corps de son enfant.

C'est dans la nuit du 25 au 26 mai que la veuve Gégé est accouchée; elle reconnut qu'elle entendait respirer son enfant et qu'elle l'a laissé sous les couvertures pour l'étouffer, et que lorsqu'elle a reconnu qu'il était mort, elle l'a caché au pied de son lit sous ses jupons et qu'il y est resté pendant vingt-quatre heures. Dans la nuit du 26 au 27, elle s'est levée malgré sa faiblesse, a enlevé dans un coin de sa chambre le carrelage et a creusé une cavité où elle a enfoui le corps de son enfant. Un peu plus tard, elle a pratiqué dans sa cour un trou où elle a caché le linge taché de sang.
 Il résulte de l'autopsie pratiquée par l'homme de l'art, que l'enfant de la veuve Gégé est né à terme, qu'il a vécu et largement respiré. L'état de décomposition du corps n'a pas permis de reconnaître la trace d'échymoses extérieures, mais il a été facile de constater aux poumons, dont la conservation était encore complète, les traces échymotiques qui constituent le signe particulier de la mort par suffocation.

La veuve Gégé essaie de soutenir que l'enfant dont elle est accouchée neuf mois et un jour après la mort de son mari a été conçu pendant le mariage, et elle prétend avoir eu des relations avec son mari deux jours avant sa mort. Gégé a succombé à une fièvre alcoolique déterminée par des habitudes d'ivrognerie invétérées, et bien que sa dernière maladie n'ait point été de longue durée, il est fort improbable que la conception de l'enfant soit antérieure à sa mort; on ne s'expliquerait pas d'ailleurs que l'accusée, déjà mère d'un enfant, ait donné la mort au second si sa naissance ne lui avait pas rappelé une faute.
 La veuve Gégé voulait épouser son locataire Auguste Galerne qui, après avoir réalisé en Bretagne une petite fortune, lui avait confié 6,000 francs en attendant le moment où la loi lui permettrait de l'épouser. Elle pensait avec raison que si Galerne connaissait sa grossesse il romprait avec elle, et c'est pour éviter cette rupture qu'après avoir dissimulé avec le plus grand soin sa grossesse, elle a conçu le projet d'accoucher clandestinement et de donner la mort à son enfant.
 En conséquence, la veuve Gégé est accusée du crime d'infanticide.

A l'audience, l'accusée, revenant sur ses aveux et prétendant que si elle a pu faire quelques déclarations c'est parce qu'elle n'avait pas bien compris les questions qui lui étaient adressées, soutient qu'elle n'a pas donné la mort à son enfant, que cet enfant a dû succomber par suite de ce fait que, surprise par les douleurs au moment où elle ne s'y attendait pas, la douleur l'avait privée de ses sens, qu'elle n'avait pas conscience de ce qui s'était passé et que la mort de son enfant ne provenait pas d'un fait volontaire de sa part.
 L'accusation a été soutenue par M. de Royer, substitut de M. le Procureur de la République, et la défense présentée par M. Renault, avocat du barreau de Versailles.
 Déclarée coupable avec admission de circonstances atténuantes, l'accusée a été condamnée à la peine des travaux forcés pendant dix années.

RÈGLEMENT DU CONCOURS POUR L'ENTRÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES OU PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT.

Le Préfet de Seine-et-Oise, chevalier de la Légion d'honneur,
 Vu la délibération du Conseil général, en date du 31 août 1876;

- Arrête :
- Article premier. — Un concours sera établi entre les candidats aux bourses entretenues par le Conseil général dans les établissements secondaires ou professionnels du département.
 Art. 2. — Ne seront admis à ce concours que les élèves des écoles primaires du département ayant obtenu au concours cantonal de 1877 une des cinq premières nominations dans deux facultés au moins de la première division.
 Art. 3. — Il n'y aura que des épreuves écrites. Elles porteront sur l'orthographe, le calcul (nombres entiers, fractions et système métrique), une rédaction d'histoire ou une lettre sur un sujet donné et la géographie.
 Art. 4. — Une liste par ordre de mérite des candidats sera dressée par la Commission d'examen en prenant pour base le classement des quatre compositions.
 Art. 5. — Des renseignements seront recueillis par les soins de l'administration sur le caractère et les dispositions des candidats. Ces renseignements seront joints à la liste d'aptitude et communiqués au Conseil général, qui statuera sur les propositions du Préfet, conformément à l'art. 45 de la loi du 10 août 1871.
 Art. 6. — L'examen aura lieu le mardi 21 août prochain, à huit heures du matin, dans les salles de l'école publique de la rue Saint-Simon, à Versailles.
 Art. 7. — Les inscriptions seront reçues à l'Inspection d'académie jusqu'au jeudi 16 août. Les pièces à produire sont : 1° un extrait d'acte de naissance dûment légalisé; 2° un certificat délivré par le Président de la délégation cantonale faisant connaître les nominations obtenues par l'aspirant dans le concours du canton en 1877.

VERSAILLES, le 1^{er} Août 1877.
 Le Préfet de Seine-et-Oise,
 CH. DELPON DE VISSECK.

L'appel des réservistes.

Le Journal officiel publie la note suivante :
 Les réservistes de la classe de 1870, qui doivent être appelés sous les drapeaux, pour prendre part à des exercices ou à des manœuvres en 1877, en exécution des prescriptions de la loi du 27 juillet 1872 (art. 43) et conformément aux indications du tableau inséré au Journal officiel (numéro du 12 août 1876), seront convoqués à cet effet le 20 août courant dans les dix-huit régions de corps d'armée et dans les gouvernements militaires de Paris et de Lyon.

Ces hommes seront tous, sauf dans le département de la Seine, convoqués par ordre d'appel individuel. Ils seront renvoyés dans leurs foyers, après la période d'instruction, le 10 septembre suivant.

Les réservistes de la classe de 1870, qui vont être appelés sous les drapeaux du 20 août au 10 septembre pour y accomplir une période d'instruction, sont prévenus qu'ils n'auront droit au transport à prix réduit sur les chemins de fer que s'ils partent du lieu de leur résidence légale, lequel sera indiqué sur l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

Tous les hommes qui ne se trouvent pas actuellement au lieu de leur résidence légale devront donc, sans retard, faire régulariser leur position en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait.

Sont seuls dispensés des exercices et manœuvres :

- 1° Les non-disponibles ;
- 2° Les réservistes faisant partie du corps des gardiens de la paix de la ville de Paris ;
- 3° Les hommes résidant en Algérie et dans les colonies. Les résidents en Algérie pourront d'ailleurs être appelés par le gouverneur à des réunions locales s'il y a lieu ;
- 4° Les hommes maintenus régulièrement dans leurs foyers comme soutiens de famille par décision d'un conseil de révision quelconque, et qui n'ont pas été signalés comme ayant perdu leurs droits à la dispense ;
- 5° Les réservistes fixés ou voyageant à l'étranger ;
- 6° Les remplaçants d'hommes de la classe de 1870, à l'exception de ceux qui, par leur âge ou leurs services personnels, appartiennent aux classes 1868, 1869 et n'ont pas été convoqués en 1876 ;
- 7° Les candidats au grade d'officier, les docteurs en médecine, pharmaciens, vétérinaires qui, régulièrement proposés après l'examen pour des emplois dans le cadre des officiers de réserve, n'auraient pas encore été nommés ;
- 8° Les internes des hôpitaux de Paris.

Le Monument de Montyon. — Pendant le déménagement de l'Hôtel-Dieu, en attendant l'installation du nouvel hospice, on a dû transporter ailleurs les restes de Montyon.

Cet homme de bien, né en 1733, qui fit de sa fortune considérable un si noble usage, qui fut spécialement le bienfaiteur des hospices de Paris, mourut en 1820. Il fut enterré au cimetière Montparnasse, mais en 1828 on lui éleva un monument à l'Hôtel-Dieu. En attendant que le nouvel Hôtel-Dieu recueille ses restes, ils ont été momentanément déposés dans la vieille église de Saint-Julien-le-Pauvre, enclavée dans les dépendances de l'Hôtel-Dieu sur la rive gauche.

— Depuis quelques mois, il circule dans certaines parties de la France, et à Paris surtout, un assez grand nombre de pièces d'argent étrangères, provenant du Brésil et des Républiques de l'Amérique du Sud.

Ces pièces, bien que leur type sous le rapport du poids et des dimensions soit semblable à la pièce de 5 francs, n'ont pas cours légal en France; elles sont, en conséquence, absolument refusées par les caisses du Trésor et celles de la Banque.

Le public doit donc être prévenu que, s'il accepte ces monnaies, ce ne peut être qu'à ses risques et périls.

Il convient de rappeler que les seules monnaies d'argent étrangères qui soient acceptées par les caisses publiques et par la Banque de France sont les monnaies belges, grecques, italiennes et suisses.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 4,737 fr., versés par 43 déposants dont 12 nouveaux.

Il a été remboursé 267 fr. 60 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 2,427 fr., versés par 13 déposants dont 3 nouveaux.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 4,549 fr., versés par 9 déposants.

Il a été remboursé 40 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Aiais ont été de 1,232 fr., versés par 13 déposants dont 10 nouveaux.

Il a été remboursé 1,240 fr. 50 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 831 fr., versés par 12 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 600 fr.

Marché aux bestiaux du 4 Août 1877.

	Amenés.	Vendus.
Moutons.....	45837	9550
Taureaux.....	8	3
Vaches.....	403	79
Chevaux.....	83	52
Porcs.....	404	67
Anes.....	40	3
Totaux....	46142	9754

Les approvisionnements en moutons ont été supérieurs à ceux que l'on devait prévoir en raison des travaux de la moisson; mais les ventes ont été difficiles, vu le petit nombre d'acheteurs, et les quelques troupeaux qui ont été vendus, ont atteint un cours assez élevé, et ce cours s'est maintenu jusqu'à la fin du marché. Quant aux autres bestiaux, les transactions ont été sans importance, sauf cependant les porcs, dont la hausse des prix se fait toujours sentir.

Chien perdu.

Le 7 août courant, vers trois heures et demie du soir, le chien du sieur Leblanc, marchand de bois, rue Basse-des-Groisneries, 8, s'est détaché de sa niche et a pris la fuite. Ce chien répond au nom de Braque, a la robe blanche, tête marron, taille moyenne, oreilles tombant sur les yeux. — Bonne récompense à la personne qui le rendra à son propriétaire.

M. H. JACOB, facteur et accordeur de pianos, 42, rue des Petites-Ecuries, Paris, est en ce moment à Etampes; il y vient depuis dix-huit ans et depuis dix ans régulièrement chaque deux mois. — Les personnes non abonnées sont priées d'écrire à chez M. Clichy, hôtel du Grand-Courrier, à Etampes.

LOUIS LÉVY
DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS.

Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du CAFÉ DE LA PAIX, le Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Septembre.

Il revoit régulièrement le premier samedi et le lendemain dimanche de chaque mois. Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à Paris.

M^e GIBIER, notaire à Malesherbes (Loiret) demande de suite un principal clerc. 3-2

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.
Du 6 Août. — BAUDET Henri, rue du Sablon, 5.

DÉCÈS.
Du 4 Août. — URSEAU Hippolyte, 52 ans, lampiste, rue des Belles-Croix, 46. — 4. ROULLEAU Jules-Désiré, 23 ans, employé au chemin de fer, rue du Peray, 42. — 5. BLIN Marie-Sophie-Catherine, 63 ans, rentière, épouse Baranton, rue Saint-Martin, 95. — 6. BOUGAULT François-Pierre, 57 ans, teinturier, rue Basse-de-la-Foulerie, 7.

Pour les articles et faits non signés: AUG. ALLIEN.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.
RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

2 fr. Informations financières. Causerie par financière. Bilans. Revue de la Bourse. 2 fr. par Recettes des chemins de fer. 2 AN. Chronique des valeurs. Correspondance. 2 AN. Assemblées d'actionnaires.

Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

PARIS. — 15, rue Vivienne, 15. — PARIS. Envoyer mandats ou timbres-postes. 4-2

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdités, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (concoction), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de

l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure n° 89,625.
Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière Du Barry m'a guéri, à l'âge de 61 ans, d'une maladie épouvantable de vingt ans. — J'avais des oppressions les plus terribles et faiblesse à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses: tous les remèdes avaient échoué; la Revalescière m'en a sauvé complètement en six semaines.

BOREL, née CARBONNETY, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco en France. — DEPOTS à Etampes, chez THAUMAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIROUX, épiciers, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'antigoutteux *Houbée* (Sirop végétal spécial autorisé contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou Chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Sous-dépôts dans les pharmacies. Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharmacien, rue Saint-Jacques. 52-20

ANNONCES

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux publiés au chef-lieu de l'arrondissement.

AVIS POUR OPPOSITIONS.

Suivant acte reçu par M^e Dardanne, notaire à Etampes, le 9 août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré,

M. Amédée MOYER, et Madame Elisa-Flore BIL-LARAND, son épouse, demeurant à Etampes, Ont vendu à M. Alexandre NABOT, et Madame Désirée DANTHU, sa femme, demeurant à Etampes, rue Saint-Martin, numéro 106, le Fonds de commerce de blanchisseurs qu'ils exploitaient à Etampes, rue de la Roche-Plate, numéro 5, moyennant un prix et aux conditions indiquées audit acte.

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

ADJUDICATION EN L'ÉTUDE.

Le Dimanche 12 Août 1877, à midi,

D'UNE MAISON DE PRODUIT

Sise à Etampes, rue Basse-de-la-Foulerie, n° 54,

Appartenant à M^{me} V^e BEUVAIS et à son fils, SUSCEPTIBLE D'UN REVENU DE 1,100 FR.

S'adresser audit M^e DARDANNE, dépositaire des titres et du cahier des charges. 2-2

ASSURANCES.

M. POISSON Théodore, à l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et cultivateurs qu'il vient d'être nommé Agent général à Etampes des trois sociétés ci-après :

1° La Patrie, Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe contre l'Incendie. Capital social : Quatre millions de francs;

2° La Province, Assurance mutuelle contre la Grêle, autorisée par le Gouvernement, trente-trois ans d'existence. Elle a indemnifié trente-cinq mille sinistrés dont les pertes ont atteint cinq millions cinq cent mille francs;

3° La Garantie Fédérale, Assurance mutuelle à cotisations fixes contre la Mortalité des Bestiaux. Elle a payé en 1866, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76, pour environ un million de francs de sinistrés.

S'adresser, pour tous renseignements et pour se faire assurer, à Etampes, 50, rue du Haut-Pavé.

NOTA. — On demande des Courtiers et des Agents cantonnais. — Remises élevées. 5-2

AVIS AUX CHASSEURS.

Les terres appartenant à M. PIERRE HAMOUY et à M^{me} V^e HAMOUY-HAMOUY, tant dans le département de Seine-et-Oise que dans celui du Loiret, seront rigoureusement gardées cette année. 4-2

La chasse est interdite sur les terres appartenant à M. DE LA TULLAYE, situées sur le territoire de Boissy-le-Sec. 3-1

ANCIEN M^{re} MERCIER, LITZELMANN & THULLIER s'occupant exclusivement de

VENTE ET ACHAT DE FOND DE BOULANGERIE

Paris et la Province.

MERCIER, ROUBY & HENRIOT

ANCIENS MARCHANDS BOULANGERS
9, Rue Sauval (près la Halle au Blé)
— PARIS — 25-1

PHOTOGRAPHIE RICHOU

A ÉTAMPES, RUE DAMOISE
Photochromie, Nouveau procédé inaltérable.
SPÉCIALITÉ DE CARTES ÉMAILLÉES.

Le Moniteur DES VALEURS A LOTS

Paraissant tous les lundis

1 FRANC par AN — 52 numéros
Publié immédiatement et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères sans exception.

Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

On s'abonne à Paris, 46, rue La Fayette.

NOTA. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Bordeaux ou Saint-Georges GARANTI RIGOREUSEMENT PUR ET NATUREL, pesant environ 10 degrés d'alcool, à 100 francs la pièce de 225 litres, rendu franco de fût, de régie et de port en gare de destination. **Mêmes crûs supérieurs de 1871**, pesant 12 degrés, au prix de 200 et 250 francs la pièce. — V^e H^e Thomas, propriétaire de vignobles, à Béziers. 5-3

HERNIES

La CURE RADICALE de cette infirmité si douloureuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre SIMON, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses nombreux élèves et collègues, MM. Bezou et Deschamps, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 48-29

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

En Grand format de 16 pages

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier.

Bilans des établissements de crédit

Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc.

Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages.

Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 2 août au 8 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Totaux.					TOTAL.
	Taureaux.	Boeufs.	Vaches.	Moutons.	Porcs.	
Boulland-Boulland.....	2	2	6	19	27	27
Constancien Raphaël.....	2	2	6	13	21	21
Baudet.....	4	4	1	5	7	7
Rottier.....	4	4	4	5	10	10
Gauché.....	3	3	4	12	19	19
Brossonnot-Lesage.....	1	1	1	6	8	8
Brossonnot-Brosson.....	3	3	2	4	9	9
Marchon.....	1	1	4	10	15	15
Hautefeuille.....	1	1	3	10	14	14
Gillotin.....	1	1	2	7	10	10
V ^e Chevallier-Nabot.....	1	1	1	5	8	8
Gaurat.....					2	2
Lebrun.....					4	4
Boulland Alexandre.....					4	4
Genty.....					2	2
TOTAUX....	2	4	13	34	96	1164

Certifié par le Préposé en chef de l'Otéroï NARGASSIES.

HALLE DE PARIS.

Farines. — 8 Août 1877.

Restant de la veille..... 2.068 70
Arrivages du jour..... 62 80
Total..... 2.131 50

Ventes du jour..... 72 22
Restant disponible..... 2.059 28

Prix moyen du jour..... 44 fr. 52 c.

Grains.

Blés du rayon..... 33 50 à 35 50
Orges de Beauce..... 20 50 à 21 50
Escourgeons..... 00 00 à 00 00
Avoines noires..... 21 50 à 22 00
— grises..... 20 50 à 21 25

Le tout aux 100 kil. franco gare Paris.

Pailles et Fourrages.

La Chapelle, 8 Août. 1^{re} qté 2^e qté 3^e qté
Foin..... 55 à 58 52 à 54 49 à 51
Luzerne..... 47 à 40 44 à 46 41 à 43
Regain de luzerne.. 51 à 53 48 à 50 44 à 46
Paille de blé..... 41 à 43 37 à 39 34 à 36
Paille de seigle.... 36 à 38 32 à 34 29 à 31

Le tout aux 104 bottes, dans Paris.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
4 Août 1877.	fr. c.	10 Août 1877.	fr. c.	4 Août 1877.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	26 50	Blé-froment.....	26 00	Blé élite.....	28 00
Froment, 2 ^e q.....	24 48	Blé-boulangier.....	25 00	Blé marchand.....	25 50
Méteil, 1 ^{re} q.....	21 39	Méteil.....	20 67	Blé champart.....	20 00
Méteil, 2 ^e q.....	20 16	Seigle.....	14 50	Méteil mitoyen.....	22 00
Seigle.....	15 27	Orge.....	13 67	Méteil.....	00 00
Escourgeon.....	14 44	Escourgeon.....	12 50	Seigle.....	14 25
Orge.....	14 51	Avoine.....	10 50	Orge.....	14 75
Avoine.....	10 70			Avoine.....	10 00

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 4 au 10 Août 1877.

DÉNOMINATION.	Samedi 4	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
Rente 5 0/0.....	106 30	106 35	106 35	106 30	106 30	106 40
— 4 1/2 0/0.....	102 06	101 75	102 50	102 25	102 25	102 50
— 3 0/0.....	70 80	70 80	70 90	70 90	70 75	70 80